

● JOURNÉE INTERNATIONALE
DE LA DÉMOCRATIE
L'APN souligne les principaux
acquis réalisés dans
le processus de consécration
de l'Etat de droit
(P3)

LE MAGHREB

Le Quotidien de l'Économie

● VISITE DU PREMIER MINISTRE AU MALI

Un signal fort sur la volonté commune des deux pays de bâtir une nouvelle relation

(P3)

POUR UNE ALGÉRIE PLUS TRANSPARENTE ET PLUS JUSTE

Le paiement électronique, choix stratégique

À l'heure des grandes mutations économiques, la généralisation du paiement électronique s'impose en Algérie comme un choix stratégique. Loin d'être une simple modernisation technique, il constitue un levier direct au service de la transparence, de la justice sociale et d'une gouvernance plus efficace. C'est le message central porté hier à Alger par le Conseil national économique, social et environnemental (CNESE), lors d'une conférence consacrée à la généralisation des moyens de paiement électronique, organisée à l'Ecole nationale d'administration (ENA).

(Lire en Page 4)



● COOPÉRATION ÉNERGÉTIQUE

L'Algérie renforce ses partenariats avec l'Arabie saoudite et l'Afrique du Sud

(P5)

● SUITE AU MANQUE DE CARBURANT
ET DE PIÈCES DÉTACHÉES À GHAZA

Arrêt de générateurs électriques alimentant des hôpitaux

(P12)

Pour détecter les utilisateurs mineurs : Google va déployer au Canada un système d'IA



Le dispositif appliquera automatiquement des mesures de protection liées au bien-être numérique et limitera la publicité, sans collecter de données supplémentaires, selon le géant technologique. Google commencera à déployer au Canada des systèmes d'apprentissage automatique destinés à détecter les utilisateurs mineurs et à leur appliquer par défaut des mesures de protection de la vie privée, a annoncé lundi l'entreprise. « Certains souhaiteraient un système qui impose un arbitre universel de l'âge, mais nous estimons que la responsabilité incombe à chaque propriétaire de service, développeur, éditeur ou créateur d'application, car ce sont eux qui connaissent le mieux leurs utilisateurs et leurs services », a écrit Jeanette Patell, directrice des affaires gouvernementales et des politiques publiques de Google Canada, dans un billet publié sur le blog officiel du groupe. Selon elle, l'architecture du dispositif a été conçue « dans le respect de la vie privée des utilisateurs ». Les algorithmes analyseront les signaux déjà associés aux comptes, comme l'historique des recherches Google et les habitudes de visionnage sur YouTube, afin d'estimer si une personne est âgée de moins de 18 ans, sans collecter de nouvelles données. Lorsqu'un utilisateur sera identifié comme mineur, son compte bénéficiera automatiquement de plusieurs mesures de protection, notamment la désactivation de l'historique des positions dans Google Maps, la suppression des publicités personnalisées, l'interdiction de télécharger des contenus réservés aux adultes sur la boutique d'applications Google Play ainsi que l'activation de rappels automatiques invitant à faire une pause sur YouTube. Les utilisateurs identifiés à tort comme mineurs pourront contester cette classification en transmettant un selfie ou la photographie d'une pièce d'identité officielle. Le système vise à limiter au maximum la collecte de données et à éviter que les plateformes ne partagent « inutilement des informations détaillées sur les utilisateurs avec les applications et les sites internet », a précisé Jeanette Patell. Ce déploiement intervient après l'adoption de mesures similaires par le groupe américain Meta, qui a étendu ses systèmes automatisés afin de faire basculer les comptes des adolescents canadiens vers des paramètres plus restrictifs. Cette annonce survient également alors que les parlementaires canadiens examinent le projet de loi C-34, dit « Loi sur la sécurité des médias sociaux », un texte fédéral qui obligerait les plateformes en ligne à restreindre les comptes des moins de 16 ans en l'absence de garanties de sécurité suffisantes.

TotalEnergies – Mistral et l'IA : création d'un laboratoire pour l'exploration pétrolière et gazière

TotalEnergies et Mistral ont annoncé un partenariat de trois ans, représentant un investissement de plus de 100 millions d'euros, en vue de développer une nouvelle génération de modèles de frontière en intelligence artificielle destinés à accompagner les experts en géosciences de TotalEnergies dans l'exploration, la caractérisation et le développement des réservoirs de pétrole et de gaz. TotalEnergies et Mistral créeront un laboratoire scientifique commun, associant l'expertise des équipes de subsurface de TotalEnergies aux capacités scientifiques et technologiques de Mistral, présenté par TotalEnergies comme "champion européen de l'intelligence artificielle", afin de développer des solutions sur mesure répondant aux besoins spécifiques des métiers du groupe. TotalEnergies indique vouloir ainsi renforcer son écosystème de solutions d'intelligence artificielle en développant des modèles propriétaires au sein d'un écosystème numérique européen. Cette démarche doit permettre au groupe de valoriser ses données subsurface stratégiques, et à Mistral de poursuivre son développement en tant qu'acteur européen de l'intelligence artificielle. Le président-directeur général de TotalEnergies, Patrick Pouyanné, a déclaré : "L'exploration et l'ingénierie des réservoirs figurent parmi les domaines où l'intelligence artificielle peut créer le plus de valeur pour nos activités. En combinant un siècle de données de géosciences, l'expertise de nos équipes et les capacités de Mistral, nous voulons développer une nouvelle génération d'outils capables d'assister nos experts dans l'analyse des données les plus complexes et dans leur prise de décision." De son côté, le co-fondateur et directeur général de Mistral, Arthur Mensch, a affirmé : "Nous sommes ravis d'engager une nouvelle étape dans notre collaboration avec TotalEnergies. Ce projet illustre la capacité de nos modèles à accompagner des processus industriels complexes, et à s'adapter aux challenges scientifiques et énergétiques les plus exigeants."

Pression des Etats-Unis : le chef du nucléaire iranien empêché d'assister à une réunion de l'AIEA

Le chef de l'Organisation iranienne de l'énergie atomique (OIEA) Mohammad Eslami qui devait assister à une réunion internationale à Vienne en a été empêché sous la pression des Etats-Unis, a affirmé la télévision d'Etat iranienne. "Mohammad Eslami et sa délégation ont pris un vol régulier pour Vienne samedi, mais ont été bloqués en cours de route en raison d'obstructions des Etats-Unis", a indiqué la télévision, précisant que le responsable iranien était rentré à Téhéran. M. Eslami était attendu au siège de l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA) pour une conférence annuelle sur le nucléaire.



Des plateformes de lancement de drones : l'Irak accepte une enquête conjointe avec l'Iran

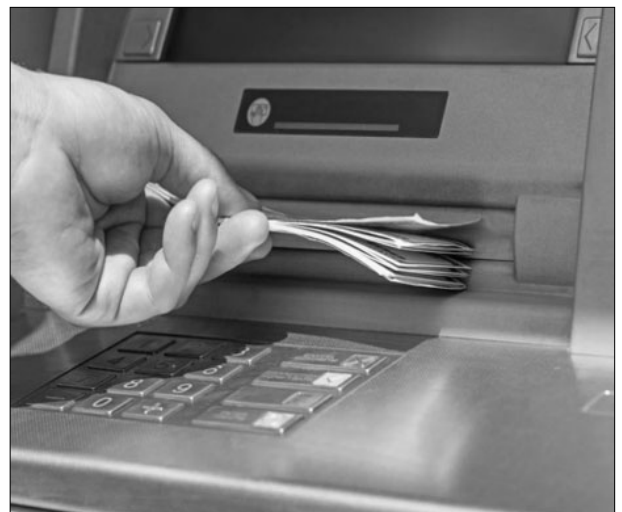
Le Premier ministre irakien Ali Faleh al-Zaïdi a approuvé une demande iranienne visant à mener une enquête conjointe après la découverte de plateformes de lancement de drones près de la frontière entre les deux pays. Le porte-parole du commandant en chef des forces armées, Sabah al-Numan, a indiqué dans un communiqué que « le Premier ministre et commandant en chef des forces armées Ali Faleh al-Zaïdi a approuvé la demande de la partie iranienne de mener une enquête conjointe concernant la découverte de plateformes de lancement de drones près de la bande frontalière irano-irakienne », selon l'agence de presse irakienne INA. Le communiqué n'a pas précisé le lieu exact où les plateformes ont été découvertes ni leur nombre. Il n'a pas non plus indiqué quelle partie est soupçonnée de les avoir utilisées ou si elles sont liées aux récentes attaques visant l'Arabie saoudite. Les autorités irakiennes ont également annoncé samedi de nouvelles mesures sécuritaires et judiciaires dans plusieurs postes-frontières, avec notamment la fermeture temporaire de certains points de passage et le renforcement des opérations de renseignement ainsi que des contrôles et enquêtes sur des violations constatées.

Fourniture d'images satellitaires à l'Iran : Pékin dément formellement

La Chine a vivement rejeté les accusations selon lesquelles des entités chinoises auraient fourni à l'Iran des images satellitaires d'une base militaire américaine en Jordanie, avant et après une attaque iranienne qui a tué trois soldats américains, le 17 juillet dernier. Pékin a dénoncé des soupçons « infondés » et des accusations « dépourvues de preuves ». « Nous rejetons fermement les suspicions et les accusations infondées dépourvues de preuves », a déclaré le porte-parole du ministère chinois des Affaires étrangères, Guo Jiakun, lors d'une conférence de presse. Cette réaction intervient après la publication, la semaine dernière, d'un article du Wall Street Journal affirmant que des responsables américains avaient établi un lien entre des images satellitaires d'origine chinoise et une frappe iranienne contre la base aérienne en Jordanie. Le président américain Donald Trump a cependant minimisé les « révélations ». « Quand on dit que la Chine nous espionne, je dis : vous avez raison, et nous, nous les espionnons aussi. C'est ce que nous faisons. En gros, ils font ce que nous faisons », a déclaré le président américain devant les journalistes.

Fin des distributeurs de billets en France : voici ce qui va les remplacer

D'ici fin 2026, les distributeurs automatiques de billets traditionnels auront définitivement disparu du territoire français, cédant leur place à une nouvelle génération d'automates multi-services. Cette évolution attendue de longue date, fruit d'une collaboration entre plusieurs grandes banques françaises, entend redéfinir notre façon d'accéder à l'argent liquide. L'initiative baptisée "cash services" vise à remplacer les traditionnels DAB par des automates nouvelle génération plus polyvalents. Ces machines permettront non seulement de retirer des espèces, mais également de déposer des chèques et de l'argent liquide, réduisant au passage la nécessité de se rendre en agence. Elles devraient aussi permettre les retraits d'espèce dans de nouveaux points de retrait gratuits, sans frais additionnels pour les transactions hors réseau bancaire. Le déploiement de ces machines cash services veut être rapide et efficace : 1 000 sites sont équipés depuis juin 2025, pour atteindre 3 000 automates opérationnels avant la fin de l'année 2026. Chaque utilisateur pourra continuer d'accéder à son interface bancaire habituelle, garantissant une transition en douceur vers le nouveau système. Les nouveaux automates, capables de traiter entre 2 500 et 3 000 retraits mensuels, combleront le vide laissé par la fermeture progressive des DAB traditionnels. D'autre part, la mutualisation des services permet de réduire les coûts opérationnels, tout en maintenant un service de qualité pour les clients. Pour les consommateurs, c'est donc une bonne nouvelle.



JOURNÉE INTERNATIONALE DE LA DÉMOCRATIE :

L'APN souligne les principaux acquis réalisés dans le processus de consécration de l'Etat de droit

L'Assemblée populaire nationale (APN), a mis en avant, mardi, les principaux acquis réalisés par l'Algérie, sous la conduite du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, dans le processus de renforcement de la pratique démocratique et de consécration de l'Etat de droit.

Dans un communiqué publié à l'occasion de la Journée internationale de la démocratie (15 septembre), l'APN a précisé que "l'Algérie, sous la conduite du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, poursuit son processus de consécration de l'Etat des institutions, le renforcement des fondements de la participation pluraliste et la consolidation de son choix démocratique, en veillant à la régularité des échéances électorales, en permettant au citoyen d'exercer son droit au libre choix et en œuvrant à la moralisation de la vie politique et à sa prémunition contre les influences de l'argent, de manière à renforcer l'intégrité de la compétition électorale et la crédibil-

ité des institutions élues". Ce processus "s'est renforcé par une série de réformes institutionnelles et législatives dont notamment l'élargissement des champs de participation à la vie publique, l'ouverture de plus larges opportunités aux jeunes, aux femmes et aux personnes disposant de compétences scientifiques pour qu'ils puissent contribuer à la vie politique, ainsi que la mise en place de mécanismes de soutien et de financement des campagnes électorales au profit des jeunes, consacrant ainsi le principe d'égalité des chances", a relevé le communiqué de l'APN. Ces réformes "contribuent également au renouvellement des élites et à l'émergence de nouvelles compétences nationales capables de participer à la prise de décision et au service de l'intérêt général, en plus de la promotion des droits sociaux et économiques, renforçant ainsi la pratique démocratique et consacrant les piliers de l'Etat de droit". Il s'agit là d'efforts qui "reflètent une volonté nationale constante de renforcer la pratique démocratique à pas sûrs, faisant de la participation politique un pilier du développement durable, des institutions élues un cadre en vue de concrétiser les aspirations du citoyen et consolider l'Etat de droit", a estimé l'APN. L'APN a, en outre, exprimé "son regret face à la persistance des violations graves des droits de l'homme dans plusieurs régions du monde et sa préoccupation quant au recul du respect des principes du droit international, notamment lorsque les règles de la légalité internationale font l'objet de mépris et de sélectivité", affirmant "son soutien au droit des peuples à l'autodétermination et sa pleine solidarité avec le peuple palestinien, qui fait face à des condi-



tions humaines tragiques en raison de la poursuite de l'agression, du déplacement forcé et de la privation des moyens fondamentaux de subsistance".

"Partant de son histoire de lutte et de son expérience nationale, l'Algérie demeure attachée à sa souveraineté et à l'indépendance de sa décision, tout en étant convaincue que la consolidation de la démocratie doit prendre en compte les spécificités des sociétés et les contextes nationaux, dans le cadre des valeurs d'ouverture, de dialogue et de coopération entre nations", a indiqué l'APN.

Ainsi, l'Algérie poursuit "son soutien à tout effort sincère visant à renforcer le système des droits de l'homme et de ceux des peuples sur un pied d'égalité, et à faire des principes de paix, de liberté et de justice le fondement de relations internationales plus stables, dans un monde garantissant la sécurité, la dignité et le développement pour tous", ajoute la même source.

H. B.

LA CONJONCTURE

Par R. N.

Après plus de deux ans de discussions : rencontre majeure entre Sonatrach, Chevron et Exxon

Les discussions entre Sonatrach et les majors américaines ExxonMobil et Chevron se poursuivent dans un contexte marqué par une évolution des marchés. Cers discussions sont attendues lors du forum énergétique algéro-américain, prévu le 15 octobre prochain, à Lake Charles, en Louisiane.

En effet, les deux parties seront face à un nouveau rendez-vous qui sera l'occasion de faire le point sur les résultats accomplis jusque-là, après plus de deux ans de négociations.

Cet événement, organisé par le Conseil d'affaires algéro-américain consacré au développement de la filière gazière en Algérie, verra la participation du ministre des Hydrocarbures, du ministre des Mines, du ministre de l'Énergie et des Énergies renouvelables et des P-DG de Sonatrach et d'Alnaft, pour discuter des améliorations à apporter au secteur et à la réglementation», indique le Conseil d'affaires algéro-américain dans un communiqué.

cette rencontre sera consacrée exclusivement au gaz naturel qui est, en effet, à l'origine du rapprochement algéro-américain. Cette rencontre intervient alors que Sonatrach et les deux géants américains Chevron et Exxon Mobil intensifient leurs discussions autour de nouveaux investissements dans l'amont gazier algérien.

Cette rencontre pourrait donc permettre de faire le point sur l'état d'avancement des discussions et surtout d'identifier les prochaines étapes devant conduire à la conclusion de nouveaux contrats d'hydrocarbures. L'objectif est donc de transformer l'intérêt affiché par les deux parties en projets d'investissement sur un marché algérien présentant plusieurs atouts, dont un potentiel géologique important, une position stratégique à proximité du marché européen, une infrastructure énergétique développée et une expérience reconnue dans la production et l'exportation de gaz.

Dans cette nouvelle ère de coopération énergétique algéro-américaine qui se profile, l'intérêt est porté sur le développement de deux réserves qui sont restées jusque-là inexploitées en Algérie.

Et justement, dans cet ordre d'idée, cette coopération algéro-américaine, qui est concentrée depuis des décennies sur les activités conventionnelles, prend une nouvelle tournure avec Exxon Mobil et Chevron. Ces derniers ont étendu leur intérêt aux domaines des hydrocarbures non conventionnels et de l'offshore. Des domaines qui présentent un intérêt particulier pour l'Algérie qui cherche à accélérer le renouvellement de ses ressources en hydrocarbures, afin de maintenir ses capacités de production à moyen et long terme.

D'autre part, et en plus du rapprochement stratégique entre la Sonatrach et les majors américaines dicté par des facteurs purement économiques, cette démarche bénéficie également d'une impulsion diplomatique américaine de haut niveau.

En visite lundi à Alger, le haut conseiller du président américain pour l'Afrique et les affaires arabes, Massad Boulos, a réaffirmé «l'importance accordée par Washington au développement des relations économiques et énergétiques avec l'Algérie», explique-t-il à la fin de ses entretiens avec le président de la République Abdelmadjid Tebboune et le P-DG du groupe Sonatrach, Noureddine Daoudi. L'objectif américain semble, désormais, clairement affiché : favoriser une présence accrue des grandes compagnies énergétiques américaines sur le marché algérien.

Pour Washington, l'Algérie constitue un partenaire énergétique important en Méditerranée et en Afrique. Pour Alger, le renforcement de la présence américaine peut contribuer à diversifier les partenariats technologiques et financiers nécessaires au développement de nouvelles ressources. Cette convergence d'intérêts explique en grande partie l'accélération des négociations entre Sonatrach et les deux majors.

R. N.

VISITE DU PREMIER MINISTRE AU MALI

Un signal fort sur la volonté commune des deux pays de bâtir une nouvelle relation

La visite du Premier ministre, M. Sifi Ghrieb, lundi à Bamako, a été perçue par des médias locaux et étrangers comme un signal fort sur la volonté commune affichée par les deux pays en vue de bâtir une nouvelle relation basée sur le dialogue, la coopération et la concertation.

Au terme de cette visite, les médias maliens ont accueilli favorablement la reprise du dialogue avec l'Algérie, saluant la volonté des deux pays d'aller vers une nouvelle relation fondée sur le respect mutuel et une coopération concrète dans plusieurs domaines.

Pour la presse malienne, il ne s'agit pas d'une simple visite protocolaire, mais d'une étape de réconciliation et de relance stratégique avec Alger.

Les titres et commentaires de plusieurs médias convergent sur la relance d'une nouvelle séquence diplomatique avec la volonté affichée de tourner la page des tensions et de relancer les mécanismes de coopération.

«Mali-Algérie : la visite de Sifi Ghrieb ouvre une nouvelle dynamique de coopération», titre Malijet, qui insiste sur les entretiens du Premier ministre avec son homo-

logue malien Abdoulaye Maïga ainsi qu'avec le président de la transition, le général d'armée Assimi Goïta. Le portail malien a mis en avant les secteurs susceptibles de porter le nouveau partenariat, essentiellement l'économie, les investissements l'agriculture, l'énergie, la sécurité et bien d'autres.

Maliweb, pour sa part, a souligné la «portée symbolique» du déplacement de Sifi Ghrieb, premier chef de gouvernement à se rendre au Mali depuis 2016.

Sous le titre, «Dix ans après, Bamako et Alger scellent leur réconciliation», le média a insisté sur le message du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune transmis à Assimi Goïta. Par ailleurs, le site d'information Bamada a indiqué que cette visite s'inscrivait dans le cadre de la poursuite d'un processus de rapprochement engagé avec le déplacement du Premier ministre malien à Alger en août dernier. Celle-ci a été présentée comme «un symbole de nouvel élan diplomatique».

De son côté, le média public malien ORTM a abordé cet événement sous un ton positif. La visite a été présentée comme une étape dans la redynamisation des relations entre deux pays liés par une histoire commune et par des intérêts sécuritaires et économiques.

Du côté de la presse africaine et régionale, l'accent est davantage placé sur le caractère «pragmatique» de ce nouveau rapprochement.

«Sifi Ghrieb remet une couche sur le nouveau rapprochement pragmatique entre Alger et Bamako», a titré le média panafricain Afrikinfos, qui souligne la volonté des deux voisins de faire passer leurs relations à un «niveau supérieur» en s'appuyant sur la coopération.

ActuNiger a adopté une lecture plus régionale à cette visite, la présentant comme une étape destinée à «acter la réconciliation». Le média nigérien explique que ce rapprochement émane de la volonté de l'Algérie de renforcer ses relations avec les pays du Sahel.

Enfin, le média russe Sputnik Africa a relevé une «redynamisation des relations fraternelles et séculaires» entre Alger et Bamako, insistant sur le caractère politique du rapprochement et sur la volonté affichée par les deux parties de renouer un dialogue direct.

R.N.

POUR UNE ALGÉRIE PLUS TRANSPARENTE ET PLUS JUSTE

Le paiement électronique, choix stratégique

À l'heure des grandes mutations économiques, la généralisation du paiement électronique s'impose en Algérie comme un choix stratégique. Loin d'être une simple modernisation technique, il constitue un levier direct au service de la transparence, de la justice sociale et d'une gouvernance plus efficace. C'est le message central porté hier à Alger par le Conseil national économique, social et environnemental (CNESE), lors d'une conférence consacrée à la généralisation des moyens de paiement électronique, organisée à l'Ecole nationale d'administration (ENA).

Dans son allocution d'ouverture, le président du CNESE, M. Mohamed Boukhari, a souligné que les moyens de paiement modernes représentent «un pilier essentiel pour assurer la fluidité des échanges, faciliter et accélérer les transactions, renforcer leur sécurité et leur transparence, et favoriser une meilleure intégration de l'économie nationale dans l'économie mondiale et les chaînes de valeur internationales». Des propos qui résument l'ambition : faire du numérique financier un baromètre de la bonne gouvernance et un outil concret pour réduire les zones d'ombre de l'économie.

Les avancées réalisées par l'Algérie dans ce domaine ont été mises en avant durant la rencontre. Elles traduisent une volonté politique claire d'ac-

compagner la transition vers une économie moins dépendante du cash, plus traçable et plus inclusive. Le passage au paiement électronique permet en effet de formaliser une part importante des transactions, de lutter contre la fraude et l'évasion, et d'assurer une meilleure collecte des recettes publiques. C'est aussi un moyen de garantir l'égalité d'accès aux services : un citoyen, qu'il soit à Alger ou dans une wilaya enclavée, peut régler, transférer et recevoir de l'argent avec les mêmes droits et la même sécurité.

Au-delà de la technique, le paiement électronique devient ainsi un indicateur. Il mesure le degré de modernisation de l'administration, la qualité du climat des affaires et la capacité de l'État à offrir des services publics plus rapides et plus équitables. Il donne de la visibilité sur les flux financiers, aide à la prise de décision et permet d'orienter les politiques publiques sur des bases de données fiables.

«Concrétisant la vision du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, dans ce domaine, l'Algérie a réalisé, ces dernières années, des avancées considérables et enregistré des progrès notables en matière de développement des infrastructures liées aux moyens de paiement modernes, d'actualisation du cadre juridique, d'élargissement de l'utilisation des moyens de paiement électronique et du paiement par téléphone mobile, et de diversifica-

tion des solutions et services proposés aux citoyens et aux opérateurs économiques», a-t-il souligné.

Cette dynamique s'inscrit dans «la démarche globale engagée par l'Algérie pour moderniser son économie, renforcer la transformation numérique et développer les services destinés aussi bien aux citoyens qu'aux opérateurs économiques», notamment à travers la mise en lumière des mécanismes de suivi des mesures gouvernementales et financières mis en place en vue de renforcer l'inclusion financière, à poursuivre le président du CNESE.

De son côté, le Directeur général de l'ENA, Abdelmalik Mezhouda, a qualifié le passage des moyens de paiement traditionnels aux moyens de paiement électronique de «choix stratégique» lié à la modernisation de l'économie nationale, à l'amélioration de la qualité des services publics, au renforcement de l'inclusion financière, au développement du commerce électronique et à l'accroissement de la confiance dans les transactions numériques.

Cette rencontre, a-t-il dit, est l'occasion de se pencher sur tous ces enjeux et défis en vue de développer un écosystème adapté à la généralisation des moyens de paiement modernes, d'autant plus qu'elle réunit l'ensemble des acteurs concernés : experts, universitaires, pouvoirs publics, acteurs institutionnels, organismes de régulation et de contrôle, opérateurs économiques et



associations professionnelles.

Pour sa part, le président de la commission des questions économiques et financières au CNESE, M. Mohamed Sadki, a indiqué que la généralisation des moyens de paiement électronique «fait partie d'un processus plus large lié à l'amélioration de l'efficacité des transactions, au développement des services proposés aux citoyens et aux entreprises, au renforcement de l'inclusion financière et à l'accélération de la transformation numérique».

Au cours de cette rencontre, les intervenants ont insisté sur la nécessité d'une exploitation optimale des infrastructures disponibles, afin de répondre aux besoins sociaux et culturels réels du consommateur algérien, tout en garantissant une couverture réseau fiable, notamment dans les zones rurales.

Ils ont également souligné l'importance de mettre en œuvre un programme de culture financière destiné au consommateur algérien, afin de simplifier les

procédures et les concepts liés aux moyens de paiement modernes et numériques pour changer les mentalités qui entravent leur généralisation, évoquant la réussite de plusieurs initiatives de généralisation du paiement électronique dans nombre de secteurs, en particulier dans le cadre du programme de logements location-vente AADL 3.

En faisant du paiement électronique un axe prioritaire, le CNESE rappelle que la transformation numérique n'est pas une fin en soi. Elle est un instrument au service du citoyen. Un instrument pour plus de transparence dans la gestion de l'argent public, plus de justice sociale dans l'accès aux services, et plus d'efficacité dans la conduite de l'action économique. Dans cette perspective, la généralisation des moyens de paiement électronique apparaît moins comme une option que comme une nécessité pour bâtir une gouvernance adaptée aux exigences du 21e siècle.

Hamza B.

ACTEUR PIVOT DU MARCHÉ PÉTROLIER MONDIAL

L'Opep célèbre ses 66 ans

14 septembre 1960-14 septembre 2026. Dès sa naissance à Baghdad, le message de l'Opep a été clair : soutenir les prix du baril. 66 ans d'existence durant lesquels le cartel a tout vu : un choc pétrolier en 1973 et un second six ans plus tard... et la «guerre des prix en 1985».

L'OPEP, et plus encore l'Alliance OPEP+, affirme Patrice Geoffron, enseignant à l'Université Paris-Dauphine, contacté par El Moudjahid, jouent «un rôle d'amortisseur des chocs pétroliers», et «cherchent à prévenir l'effondrement des cours lorsque la demande recule, mais aussi à limiter les flambées de prix lorsqu'une guerre, des sanctions ou une interruption de transit réduisent l'offre disponible».

Pour renforcer le rôle de l'Alliance, l'universitaire estime qu'il faudrait d'abord «instaurer un véritable protocole de crise : des baisses rapides et concertées en cas d'excédent de pétrole, mais aussi un relâchement temporaire et transparent des quotas lorsqu'une perte physique d'offre menace l'économie mondiale».

La réponse «devrait être prévisible, réversible et fondée sur des critères annoncés à l'avance».

Pour M. Geoffron, il serait également «nécessaire de sanctuariser une capacité de réserve minimale, effectivement mobilisable et exportable». Les pays qui sup-

portent le coût de cette réserve «devraient recevoir une reconnaissance politique et, le cas échéant, une compensation dans la répartition des efforts collectifs». L'Alliance gagnerait également à «renforcer la transparence sur la production réelle et sur les dépassements de quotas, tout en révisant régulièrement les niveaux de référence afin d'intégrer les capacités effectivement disponibles».

L'expert en questions énergétiques estime aussi que le cartel devrait aussi «élargir son champ d'action à la sécurité des chaînes logistiques : détroits, pipelines, stockage, flotte pétrolière, assurances de guerre et capacités de raffinage».

L'enjeu «n'est donc pas de permettre à l'OPEP+ de "contrôler" le prix du pétrole. Il est plutôt de faire de l'Alliance un instrument de stabilisation crédible, capable d'empêcher qu'un choc géopolitique local (en Ukraine, en Iran ou autour d'un détroit stratégique) ne se transforme en crise énergétique mondiale».

D'autre part, il convient de souligner que depuis les années 2000, l'Opep a engagé une série d'actions pour s'adapter aux nombreuses crises modernes, notamment celles de l'Ukraine et de l'Iran. L'une des plus édifiantes demeure l'Accord historique d'Alger en septembre 2016, lequel a posé les fonda-

tions d'un cadre de coopération exceptionnel entre les pays producteurs de l'or noir. Le texte, suivi deux plus mois plus tard par la signature, sur la base d'une proposition algérienne, de la Déclaration de coopération (DoC) plus connue sous le nom de «OPEP+», marque un acte fondateur dans la consolidation des relations entre les pays membres de l'OPEP et les producteurs de pétrole non-membres de l'Organisation.

En effet, l'Algérie a joué, depuis son adhésion à l'Opep en 1969, un rôle majeur. Joint par nos soins, Dr Mohamed Said Boughoul, expert en énergie, souligne que quatre ans après avoir rejoint l'Opep, soit en 1973, l'Algérie accède au poste de Secrétaire général de l'Organisation, à travers «une personnalité hors du commun, le Dr Abderrahmane Khane qui a occupé cette fonction de 1973 à 1974, à un moment particulièrement décisif de l'histoire pétrolière mondiale».

Son mandat coïncidait avec une «situation exceptionnelle du marché pétrolier, notamment avec le premier choc de 1973-1974, dans le contexte de la guerre du Kippour».

A la tête du Secréariat de l'OPEP durant cette période historique, le Dr Khane «joua un rôle important dans les négociations avec les multinationales relatives aux conditions d'ex-

ploitation et de commercialisation du pétrole, notamment en matière de fiscalité et de partage des revenus pétroliers».

Pour l'expert, le mandat du Dr Khane s'inscrit dans «l'une des périodes les plus importantes de l'histoire de l'OPEP : celle où

l'Organisation renforça considérablement son poids face aux grandes compagnies pétrolières et devint progressivement un acteur incontournable de la régulation du marché pétrolier et de l'économie mondiale».

H. B.

INDUSTRIES PHARMACEUTIQUES :

Examen des moyens de développer la coopération algéro-omanaise

Une réunion de travail s'est tenue, mardi à Alger, par visioconférence, entre des cadres du ministère de l'Industrie pharmaceutique et des représentants du ministère de la Santé du Sultanat d'Oman, consacrée à l'examen des moyens de renforcer la coopération bilatérale dans le domaine de l'industrie pharmaceutique, de développer le partenariat et d'échanger les expériences entre les deux pays, a indiqué un communiqué du ministère.

Cette rencontre, tenue en présence de cadres du groupe public Soidal et de l'Agence nationale des produits pharmaceutiques (ANPP), fait suite à la visite de travail effectuée par le ministre de l'Industrie pharmaceutique, Ouacim Kouidri, au Sultanat d'Oman.

La réunion a été "l'occasion d'examiner les moyens de renforcer la coopération bilatérale dans le domaine de l'industrie pharmaceutique, de développer le partenariat et d'échanger les expertises et expériences entre les deux pays, au service des intérêts communs et en appui aux efforts de développement des capacités du secteur", précise la même source. Dans ce cadre, l'accent a été mis sur l'importance de poursuivre la coordination et la concertation entre les deux parties, tout en œuvrant à traduire la volonté commune des dirigeants des deux pays en projets et partenariats concrets et durables, à même d'ouvrir de nouvelles perspectives de coopération et d'investissement, de renforcer l'intégration et de promouvoir l'échange d'expertises dans le domaine de l'industrie pharmaceutique entre l'Algérie et le Sultanat d'Oman, conclut le communiqué.

S. B.

COOPÉRATION ÉNERGÉTIQUE

L'Algérie renforce ses partenariats avec l'Arabie saoudite et l'Afrique du Sud

Le ministre d'État, ministre des Hydrocarbures, Mohamed Arkab, a reçu à Alger, le président exécutif de la société saoudienne Abunayyan Holding, Turki bin Saeed Al Amri, avec lequel il a examiné les opportunités de partenariat en Algérie notamment dans le domaine des équipements de dessalement de l'eau de mer. Cette rencontre vise à «renforcer les relations de fraternité et de coopération privilégiées entre l'Algérie et l'Arabie saoudite, et à suivre les entretiens antérieurs portant sur l'examen des opportunités de partenariat et d'investissement dans les domaines du dessalement de l'eau de mer et des équipements industriels y afférents, en contribution à la mise en œuvre du programme national de dessalement de l'eau de mer», a indiqué un communiqué du ministère. À cette occasion, le président exécutif de la société Abunayyan Holding a exposé des propositions et des démarches pratiques visant à élargir et à consolider la présence d'investissements industriels de son groupe en Algérie. Il a saisi l'occasion pour exprimer le souhait de l'entreprise de créer un centre industriel pour les services d'assemblage et de maintenance spécialisé dans les équipements et matériels de dessalement, à même de soutenir la durabilité des projets stratégiques et de fournir des services techniques et logistiques à l'échelle locale, ajoute le commu-

niqué. Le groupe saoudien a également fait part de sa volonté de créer une filiale de l'Académie de l'énergie et de l'eau en Algérie en vue de transférer les connaissances et de développer les capacités en matière de gestion et d'exploitation des stations de dessalement de l'eau de mer, en complémentarité avec les efforts de transfert de technologie et de localisation de l'industrie des membranes et des équipements de base.

RÉUNIR LES CONDITIONS POUR CONCRÉTISER LES PROJETS

De son côté, Arkab a salué ces initiatives qui sont en parfaite harmonie avec les orientations du gouvernement visant à augmenter les taux d'intégration nationale, à localiser les industries vitales et à créer des postes d'emploi durables, soulignant la disposition du secteur, à travers la société algérienne de dessalement d'eau (Algerian Desalination Company) et les différentes structures de tutelle, à accorder les facilités nécessaires et à réunir toutes les conditions à même de concrétiser ces projets et partenariats stratégiques sur le terrain, selon le communiqué. À noter, au passage, que la rencontre s'est déroulée en présence de l'ambassadeur du Royaume d'Arabie saoudite en Algérie, Abdullah Bin Nasser Al-Bussairi, du P-DG d'Algerian Desalination Company (ADC),

Lahcen Bada, ainsi que de cadres du ministère. De plus, et dans ce même cadre du renforcement des partenariats dans le secteur des hydrocarbures, le secrétaire général du ministère des Hydrocarbures, Medjelled Miloud, a reçu, une délégation du secteur pétrolier sud-africain, en visite en Algérie dans le cadre du renforcement de la coopération et du partenariat entre les deux pays, indique un communiqué du ministère. L'audience s'est déroulée en présence du directeur général des hydrocarbures au ministère, Mourad Beldjehem et de cadres du ministère.

VERS UNE COOPÉRATION ENTRE SONATRACH ET LA SANPC (AFRIQUE DU SUD)

La visite de la délégation sud-africaine, composée de responsables du ministère des Ressources minérales et pétrolières et de représentants de la Société nationale pétrolière d'Afrique du Sud (SANPC) et de l'Agence sud-africaine du pétrole (PASA), s'inscrit dans le cadre de la «concrétisation de la vision stratégique basée sur le renforcement de la coopération Sud-Sud, et de la consolidation des liens historiques et du partenariat stratégique solide entre les deux pays». Cette visite de la délégation sud-africaine intervient dans le «prolongement des conclusions de la visite d'État effectuée en Algérie par le président de la République d'Afrique du Sud, Cyril Ramaphosa,



à l'invitation de son frère, le président de la République, Abdelmadjid Tebboune. Elle s'inscrit également dans le cadre de la mise en œuvre des discussions officielles entre le ministre d'État, ministre des Hydrocarbures, Mohamed Arkab et son homologue sud-africain, selon la même source.

SÉRIE DE RÉUNIONS ET D'ÉCHANGES

Au cours de cette visite qui s'étendra sur une semaine, la délégation sud-africaine s'attellera à tenir une série de réunions de travail intensives et d'ateliers d'échange technique avec les institutions et structures activant dans le secteur des hydrocarbures en Algérie, à l'instar du groupe Sonatrach, de l'Agence nationale pour la valorisation des ressources en hydrocarbures (ALNAFT), de l'Autorité de régulation des hydrocarbures (ARH) et de l'Institut algérien du pétrole (IAP). Les workshops et les rencontres prévus porteront sur les principaux axes de coopération, à travers les différentes étapes de la chaîne de

valeur du secteur des hydrocarbures, notamment les domaines de la recherche, de l'exploration, du développement des gisements, du raffinage, de la pétrochimie et de la commercialisation du gaz naturel liquéfié (GNL). Il sera également question d'examiner les opportunités d'établir un partenariat stratégique et commercial entre le groupe Sonatrach et la SANPC.

Enfin, ces rencontres porteront aussi sur le renforcement de la coopération institutionnelle, l'échange d'expertises avec l'agence PASA, la prise de connaissance des cadres juridiques et réglementaires, ainsi que les facilités accordées par la loi algérienne sur les hydrocarbures et le rôle de l'ALNAFT et de l'ARH dans l'organisation et le développement des activités pétrolières et l'attraction des investissements, en accordant une importance majeure à la formation, au développement des compétences et au transfert de technologies via l'IAP, selon le communiqué du ministère.

S. B.

MALI-ALGÉRIE

Le premier ministre Sifi Ghrieb reçu par le président Assimi Goïta

Le Premier ministre, Sifi Ghrieb, a été reçu à Bamako, par le président de la Transition, chef de l'État de la République du Mali, le général d'armée Assimi Goïta, dans le cadre de la visite d'amitié qu'il effectue au Mali. Au cours de cette rencontre, Sifi Ghrieb a transmis les salutations du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, à son frère le Président Assimi Goïta, ainsi que la confirmation de «l'attention particulière qu'il accorde au renforcement des liens de fraternité et de bon voisinage entre les deux pays, et à la promotion de la sécurité et de la stabilité dans la région». De son côté, le Président malien a exprimé sa «grande estime» envers le Président Abdelmadjid Tebboune, mettant en avant «sa volonté sincère de poursuivre le travail commun en vue d'élever les relations de coopération entre l'Algérie et le Mali aux plus hauts niveaux». Il a également salué l'invitation qu'il a reçue du chef de l'État algérien pour visiter l'Algérie, laquelle constituera, selon lui, «une étape charnière dans la consolidation de la nouvelle dynamique que connaissent les relations entre les deux pays». Dans une déclaration faite à l'issue de l'audience, le Premier ministre a mis l'accent sur la volonté politique sincère partagée par les dirigeants des deux pays, et «leur détermination ferme à renforcer les relations de solidarité et de coopération bilatérale au service des intérêts suprêmes de nos deux peuples». «Ce positionnement constitue le pro-

longement naturel des liens solides qui unissent deux pays que la géographie a rapprochés, que l'histoire a forgés par l'unité de destin entre les deux peuples frères, et qu'une coopération continue, soutenue par les dirigeants des deux pays à travers les générations a renforcée», a-t-il déclaré. Il a ajouté que «L'Algérie et le Mali ayant mené ensemble la bataille de la libération nationale, marché main dans la main sur le chemin de la construction et du développement, et contribué de manière décisive au projet africain d'unité et d'intégration.» Évoquant le contenu de ses entretiens avec le chef de l'État malien, M. Ghrieb a affirmé avoir «écouté avec une grande attention la vision de Son Excellence le Président et ses analyses précieuses concernant la promotion du dialogue politique et le renforcement du partenariat bilatéral, à travers l'exploitation de toutes les opportunités de coopération et la définition des priorités de la prochaine étape au service des intérêts des deux pays et de leurs peuples frères».

L'audience a également été l'occasion, selon le Premier ministre, de «réaffirmer la disponibilité mutuelle à œuvrer ensemble à l'élaboration d'une approche pratique et concrète visant à concrétiser cette volonté politique commune dans les plus brefs délais, à travers un partenariat équilibré fondé sur le respect mutuel, la solidarité et le bon voisinage, en nous inspirant des traditions bien établies de coopération entre nos deux pays». Le Premier

ministre a, par ailleurs, confirmé que la visite du Président malien en Algérie, à l'invitation du Président Abdelmadjid Tebboune, est en cours de préparation. «Cette visite que nous préparons, avec mon frère Son Excellence le Premier ministre et chef du gouvernement du Mali, constituera une étape charnière dans la consolidation de la nouvelle dynamique que connaissent nos relations bilatérales et dans leur élévation au niveau des aspirations de nos deux peuples frères», a-t-il déclaré.

LA PRESSE MALIENNE UNANIME SUR LE RAPPROCHEMENT DIPLOMATIQUE

La visite du Premier ministre Sifi Ghrieb à Bamako a été saluée par la presse malienne et régionale comme le signe d'un rapprochement diplomatique stratégique. En effet, la visite du Premier ministre, Sifi Ghrieb, lundi à Bamako, a été perçue par des médias locaux et étrangers comme un signal fort sur la volonté commune affichée par les 2 pays en vue de bâtir une nouvelle relation basée sur le dialogue, la coopération et la concertation. Au terme de cette visite, les médias maliens ont accueilli favorablement la reprise du dialogue avec l'Algérie, saluant la volonté des 2 pays d'aller vers une nouvelle relation fondée sur le respect mutuel et une coopération concrète dans plusieurs domaines. Pour la presse malienne, il ne s'agit pas d'une simple visite protocolaire, mais d'une étape de réconciliation et de relance stratégique avec Alger. Les titres et

commentaires de plusieurs médias convergent sur la relance d'une nouvelle séquence diplomatique, avec la volonté affichée de tourner la page des tensions et de relancer les mécanismes de coopération.

Cette visite de Sifi Ghrieb ouvre une nouvelle dynamique de coopération», titre Malijet, qui insiste sur les entretiens du Premier ministre avec son homologue malien Abdoulaye Maïga ainsi qu'avec le président de la Transition, le général d'armée Assimi Goïta. Le portail malien a mis en avant les secteurs susceptibles de porter le nouveau partenariat, essentiellement l'économie, les investissements, l'agriculture, l'énergie, la sécurité et bien d'autres.

Maliweb, pour sa part, a souligné la «portée symbolique» du déplacement de Sifi Ghrieb, premier chef de gouvernement à se rendre au Mali depuis 2016. Sous le titre «Dix ans après, Bamako et Alger scellent leur réconciliation», le média a insisté sur le message du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, transmis à Assimi Goïta.

Par ailleurs, le site d'information Bamada a indiqué que cette visite s'inscrivait dans le cadre de la poursuite d'un processus de rapprochement engagé avec le déplacement du Premier ministre malien à Alger en août dernier. Celle-ci a été présentée comme «un symbole de nouvel élan diplomatique».

R. N.

TENSIONS DANS LE GOLFE Concertation renforcée entre Alger et Doha

Le ministre d'État, Ahmed Attaf et le Premier ministre qatari, Cheikh Mohammed Al Thani, ont échangé sur les tensions dans le Golfe et la préparation de la 6e commission mixte bilatérale. Le ministre d'État, ministre des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, Ahmed Attaf, a reçu, mardi, un appel téléphonique de Cheikh Mohammed bin Abdulrahman Al Thani, Premier ministre et ministre des Affaires étrangères de l'État du Qatar, indiquant un communiqué du ministère des Affaires étrangères. Au cours de cet entretien téléphonique, les deux parties ont abordé l'évolution de la situation régionale, en particulier les efforts visant à instaurer l'apaisement et à réduire l'escalade dans la région du Golfe. Dans ce contexte, le ministre d'État a salué le rôle central joué par l'État du Qatar dans les efforts d'apaisement, tout en réitérant la condamnation par l'Algérie des violations flagrantes de la souveraineté et des agressions contre l'intégrité territoriale dont font l'objet les pays de la région. Les deux responsables ont également passé en revue l'état des relations bilatérales entre l'Algérie et l'État du Qatar, exprimant leur satisfaction quant à la dynamique positive qui caractérise le parcours de la coopération bilatérale dans divers domaines. Ils ont affirmé leur volonté commune de continuer à la renforcer et à en élargir les horizons, au service des intérêts communs des deux pays. À noter que les deux parties ont également abordé les préparatifs en cours pour la tenue de la 6e session de la Haute Commission mixte algéro-qatarie, soulignant l'importance de cette échéance pour donner une nouvelle impulsion à la coopération bilatérale et l'élever vers des perspectives plus larges, répondant ainsi aux aspirations des dirigeants et des peuples des deux pays.

R. N.

FOURNITURES ET MANUELS SCOLAIRES:

Khenchela déploie son plan d'urgence anti-spéculation

A Khenchela, les autorités déploient un plan d'urgence contre la spéculation sur les fournitures et annuels scolaires pour protéger le pouvoir d'achat.

À l'approche du rendez-vous crucial de la rentrée scolaire, fixée au 21 septembre, l'État resserre les rangs et déploie l'artillerie lourde dans l'Est du pays. De Khenchela, le mot d'ordre est de veiller à protéger le pouvoir d'achat des ménages contre toute tentative de surenchère et de garantir l'accès fluide au livre ainsi qu'aux fournitures. Dans cette course contre la montre, les autorités locales et les directions sectorielles n'entendent laisser aucun espace à la spéculation, arti-



culant leur stratégie autour de deux leviers majeurs : la régulation stricte des tarifs homologués

et la multiplication des espaces de vente directe. C'est pourquoi, la Direction de l'éducation a finalisé

un plan d'urgence d'envergure. Pas moins de 30 librairies privées agréées ont été mobilisées pour la distribution du manuel scolaire à des prix réglementés, venant prêter main-forte aux 5 foires commerciales dédiées réparties à travers les communes clés de Khenchela, Kaïs et Chechar. Pour éviter toute distorsion sur le marché, 64 opérateurs économiques, dont 47 commerçants détaillants et 7 grossistes, participent activement à cette campagne. Le bilan logistique est déjà impressionnant : plus de 666.000 livres pour le primaire, 187.000 pour le moyen et près de 75.000 pour le secondaire ont été distribués, assurant une couverture intégrale des établissements scolaires de la wilaya.

OLYMPIADES RÉGIONALES DES MÉTIERS : 28 spécialités présentées à Tizi Ouzou

La wilaya de Tizi Ouzou prendra part aux olympiades régionales des métiers avec 73 apprenants dans 28 spécialités issues de 27 établissements de la formation et de l'enseignement professionnels de la wilaya. Cette joute régionale des métiers, organisée par la wilaya de Boumerdès les 15,16,17 et 18 septembre 2026, verra la participation de 8 wilayas (Boumerdès, Tizi Ouzou, Alger, Tissemsilt, Blida, Médéa, Bouira et Aïn Defla), qui devront concourir pour une place à la phase nationale au village méditerranéen d'Oran prévue en novembre prochain. Ainsi, la wilaya de Tizi Ouzou présentera des jeunes qui se préparent à la vie active dans les domaines de la plomberie, les installations électriques, la plâtrerie, la pose de carrelage, le développement de logiciels de réseaux informatiques et solutions mobiles, la mécanique industrielle, la conception assistée par ordinateur (CAO) et électronique, la coiffure-esthétique, la pâtisserie, l'accueil hôtelier, la restauration, les technologies des poids lourds, la bijouterie, l'art floral, la mode et le design graphique. A noter que le jury de ces olympiades exige une bonne préparation de la délégation algérienne en vue de ces Olympiades mondiales des métiers à Shanghai en 2027 et des compétitions africaines.

MÉTRO D'ALGER : Les travaux de maintenance touchent à leur fin

Les opérations de maintenance engagées ces dernières semaines sur le métro d'Alger sont désormais entrées dans leur dernière phase, a indiqué, mardi 15 septembre 2026, Métro El Djazaïr, annonçant une reprise progressive du trafic au cours des prochains jours. Cette dernière étape doit permettre de préparer le retour progressif du service dans des conditions normales. La reprise concernera notamment la ligne principale reliant la station Place des Martyrs à celle d'El Harrach Centre. La desserte en direction d'Aïn Naâdja sera, quant à elle, maintenue grâce à une correspondance au niveau de la station Haï El Badr. Métro El Djazaïr invite par ailleurs les usagers à rester attentifs aux prochaines communications qui préciseront les modalités de la reprise et l'évolution du trafic sur le réseau.

RENTÉE SCOLAIRE À CONSTANTINE:

Les derniers réglages avant la reprise des cours

A quelques jours de la rentrée scolaire 2026-2027, les autorités de la wilaya de Constantine accélèrent les préparatifs afin de réunir les conditions nécessaires à une reprise des cours dans les meilleures conditions. Parmi les dossiers placés au premier plan figure le renouvellement et le renforcement du parc de transport scolaire. Les présidents des Assemblées populaires communales (APC) ont été instruits de procéder à une évaluation «précise et exhaustive» des besoins de leurs communes, en tenant compte des priorités et des moyens disponibles. L'objectif est de finaliser ce dossier avant la rentrée et de garantir la mise en circulation des moyens de transport dès le premier jour des cours. La préparation de la rentrée ne se limite, toutefois, pas au transport. Le chauffage et la restauration sco-

laire font également l'objet d'une attention particulière, avec pour exigence la pleine disponibilité de ces services dès la reprise. La restauration scolaire devra ainsi être opérationnelle dès le premier jour. Le respect des itinéraires et des horaires par les chauffeurs de transport scolaire avait également suscité des remarques. Ces différents volets ont été examinés lors d'un conseil de wilaya tenu au cabinet du chef de l'exécutif, Kamel Eddine Kerbouche. Les travaux d'achèvement des infrastructures scolaires figurent également parmi les priorités arrêtées à l'approche de la rentrée. Le programme concerne notamment 9 groupes scolaires, 3 collèges et 2 lycées, auxquels s'ajoutent des classes d'extension ainsi que des demi-pensionnats. Face à l'échéance imminente, l'accélération des chantiers en

cours s'impose désormais comme une nécessité. Sur le volet social, le bilan présenté lors de cette réunion fait état de plusieurs mesures en faveur des familles bénéficiaires. Le versement de l'allocation scolaire a ainsi été réalisé à hauteur de 100% au profit des bénéficiaires, constituant un soutien direct à l'approche de la rentrée. L'opération de distribution des fournitures scolaires a, elle aussi, atteint une dimension importante. Au total, 2.254 cartables fournis par le secteur de la solidarité ont été remis, auxquels s'ajoutent 34.640 cartables acquis par les communes. Le wali a appelé à accélérer la distribution de ces fournitures afin que l'ensemble des élèves concernés puisse en bénéficier avant, ou au plus tard, dès le démarrage de l'année scolaire.

RENTÉE SCOLAIRE À JIJEL:

Une mobilisation sous un rythme soutenu

La préparation de la rentrée scolaire à Jijel se poursuit avec un rythme soutenu afin d'être dans les délais impartis. Réhabilitation des établissements scolaires et équipements publics, prise en charge psychologique des enfants et remise des trousseaux scolaires... La mobilisation bat son plein sur plusieurs fronts dans la wilaya de Jijel afin de tout ficeler avant le 15 septembre. Échéance fixée par le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, après les violents incendies ayant touché plusieurs wilayas du pays, pour un retour à la normale. En effet, les autorités publiques ont mis les bouchées doubles depuis les premiers jours ayant suivi la catastrophe des incendies. Le wali de Jijel, Ahmed Meguellati, veille de très près sur l'accélération de la cadence des travaux de réhabilitation des équipements publics et des établissements scolaires situés dans les zones sinistrées. Dans ce cadre, plusieurs sorties de terrain suivies de réunions de coordination ont été tenues ces derniers jours afin de garantir la remise en service, dès la prochaine rentrée scolaire, des structures endommagées. C'est le cas du collège d'enseignement moyen (CEM) Ahmed Boulahbal et des écoles primaires Boulouadnines Ali et Bouzaghoul Abderrahmane, ainsi que de la salle des soins, implantés dans la commune de Bordj Tahar, parmi les plus touchées par les derniers incendies. Il s'agit également de

l'école primaire, chahid Hamidat Mohamed, à Djemaâ Beni Habibi, complètement rénovée. A ce titre, le directeur de l'éducation nationale de Jijel, Saâd Kessera, a évoqué les trois principaux volets caractérisant la préparation de la rentrée scolaire, à savoir la réhabilitation des établissements scolaires, la préparation et la remise des trousseaux scolaires et la prise en charge psychologique des enfants et de leurs familles. «Outre les préparatifs menés de façon ordinaire au niveau de tous les établissements scolaires, la wilaya de Jijel assiste à des efforts intensifiés, notamment dans les zones touchées par

les incendies. Pour ce qui est de ce dossier, nous recensons 27 établissements scolaires endommagés, dont 3 CEM et 24 écoles primaires. Après le diagnostic réalisé par les services spécialisés du CTC, une vaste opération de réhabilitation a été lancée impliquant des différents secteurs, notamment celui de l'habitat à travers diverses directions locales et des bénévoles», déclare Kessera. «Les travaux de réhabilitation au niveau de plupart de ces établissements concernés, ont été achevés à 100%, tandis que l'opération dépasse les 90% dans quelques structures. Il ne reste donc pas beaucoup pour achever

tous les travaux engagés avant le 21 septembre», affirme le directeur. Le deuxième volet consiste en une vaste action de solidarité autour du cartable scolaire. Dans le cadre de cette initiative, la direction de l'Action sociale et de la solidarité de Jijel (DASS), compte pas moins de 3 500 trousseaux préparés et acheminés vers les écoles destinataires. Pour ce qui est de la prise en charge psychologique des élèves, les autorités locales déploient un dispositif spécifique d'accompagnement afin que ces élèves puissent surmonter les traumatismes entraînés.

FESTIVAL INTERNATIONAL DU FILM D'ALGER :

Ouverture des inscriptions au CineMarket

Le CineMarket du Festival international du film d'Alger ouvre les inscriptions pour sa deuxième édition, prévue du 7 au 11 décembre 2026 à l'Office Riadh El Feth. Les professionnels du cinéma souhaitant soumettre un projet ont jusqu'au 20 octobre pour déposer leur candidature. Pour cette deuxième édition, le CineMarket concentre son dispositif sur la post-production, à travers un programme d'aide destiné aux courts et longs métrages en cours de finition. Les projets doivent se trouver impérativement au stade de la fin du montage image (picture lock) et peuvent relever de la fiction, du documentaire ou de l'animation. Le dispositif est ouvert aux sociétés de production nationales. Les courts-métrages concernés doivent avoir une durée comprise entre 5 et 59 minutes, tandis que les longs-métrages doivent être d'une durée minimale de 60 minutes. Dix

projets seront retenus à l'issue de la sélection. Les porteurs de projets sélectionnés bénéficieront d'un accompagnement professionnel personnalisé, à travers des conseils et des rencontres individuelles avec des professionnels du cinéma de renommée nationale et internationale. Le CineMarket entend ainsi contribuer à la finalisation et à la valorisation des œuvres, tout en favorisant leur intégration dans les réseaux professionnels. Une attention particulière est également accordée à l'ancrage des projets dans la création algérienne. Cette exigence traduit la volonté du CineMarket de valoriser les compétences nationales et de renforcer durablement l'écosystème local. Les œuvres soutenues devront être réalisées essentiellement avec le concours d'auteurs, d'acteurs principaux, de techniciens et de collaborateurs de création algériens. Les projets sélectionnés seront pré-

sentés et feront l'objet de discussions entre les candidats et le jury les 10 et 11 décembre à Alger. Ces séances de travail seront exclusivement réservées aux professionnels accrédités et ne seront pas ouvertes au grand public. À l'issue de ces travaux, deux prix seront décernés : le prix post-production long-métrage et le prix post-production court-métrage. Le CineMarket vise également à renforcer les rencontres professionnelles autour des projets en post-production et à favoriser les échanges dans les domaines de la production, de la coproduction, de la vente, de l'achat et de la diffusion des œuvres cinématographiques et audiovisuelles. La participation et l'accréditation sont gratuites pour cette édition. Les candidatures doivent être déposées via le formulaire officiel en ligne. La confirmation des accréditations et des sélections est prévue pour le 30 octobre.

LIBYE :

15,2 milliards de dollars de recettes pétrolières à fin août 2026

En Libye, les recettes du secteur pétrolier se sont élevées à environ 15,2 milliards de dollars américains au cours de la période allant du 1er janvier au 31 août 2026, selon les données de la Direction générale de la comptabilité des entreprises du ministère du Pétrole et du Gaz.

Ces recettes se répartissent comme suit : 11,9 milliards de dollars provenant des exportations de pétrole brut, 2,4 milliards de dollars au titre des taxes et redevances pétrolières, auxquels s'ajoutent environ 0,9 milliard de dollars issus des ventes de gaz naturel, de condensats et de produits pétroliers.

Le ministère du Pétrole et du Gaz poursuit la publication des indicateurs et des données relatifs à la performance du secteur, dans le cadre de ses efforts visant à ren-



forcer la transparence et la communication sur les recettes pétrolières, ainsi qu'à mettre en évidence la contribution du secteur du pétrole et du gaz au soutien de l'économie nationale.

Production de gaz: 4 milliards de pieds cubes par jour au cours

Lors de sa participation à un forum organisé dans la capitale thaïlandaise, Bangkok, le ministre libyen du Pétrole et du Gaz, Khalifa Rajab Abdelsadek, a déclaré que son pays entendait porter la production de gaz à 4 milliards de pieds cubes par jour au cours des trois à cinq prochaines années.

Selon des informations rapportées par Asharq Bloomberg, le

ministre libyen a souligné l'existence de « possibilités considérables » permettant d'atteindre ce niveau de production en s'appuyant uniquement sur les ressources déjà découvertes en gaz non associé et en gaz associé.

Dans le cadre de la volonté de la National Oil Corporation (NOC) de renforcer sa coopération avec les grandes entreprises internationales et d'attirer les expertises et les technologies de pointe dans le secteur pétrolier et gazier libyen, le président du conseil d'administration de la compagnie a tenu une réunion élargie avec des représentants de plusieurs grandes entreprises britanniques et internationales

actives dans les secteurs du pétrole, du gaz et de l'énergie, parmi lesquelles BP, Shell, KBR, Vitol et Glencore.

La réunion a également permis d'examiner plusieurs dossiers jugés importants et prioritaires, notamment le développement et l'augmentation de la production de pétrole et de gaz, l'amélioration de l'efficacité des installations, la maintenance ainsi que la gestion et la sécurité des actifs, le développement des infrastructures, le recours aux technologies modernes, ainsi que la formation, le transfert de connaissances et le renforcement des compétences nationales.

TUNISIE :

TradeNet lance le portail web de la facturation électronique

Dans le cadre de la stratégie gouvernementale de digitalisation de l'Administration et l'amélioration de ses services en ligne, Tunisie TradeNet a annoncé le 14 septembre le lancement, à compter du 15 septembre 2026, du portail web de la facturation électronique.

Destiné principalement aux entreprises et aux professionnels ayant un faible volume de facturation, ce portail offre une solution simple, pratique et sécurisée permettant de gérer les différentes étapes du processus de facturation électronique.

“Les utilisateurs peuvent ainsi configurer leur environnement, élaborer leurs factures, les signer électroniquement et les transmettre directement à la plateforme ELFATOORA, sans avoir recours à des solutions d'intégration spécifique”, lit-on dans un communiqué de Tunisie TradeNet.

Et d'ajouter : “Tunisie TradeNet poursuit ses efforts visant à faciliter l'accès au service EL FATOORA et à accompagner les entreprises dans la digitalisation et la simplification de leurs processus de facturation.”

Tunisie TradeNet a, à cette occasion, invité les clients souhaitant bénéficier de cette nouvelle solution à accomplir les démarches nécessaires à leur adhésion au service ELFATOORA via la plateforme d'adhésion : <https://adhesion.elfatoora.tn>

Par ailleurs, les clients ayant déjà déposé leur dossier d'adhésion sous format papier et n'ayant pas encore reçu de validation sont invités à procéder à une nouvelle inscription via la plateforme d'adhésion ELFATOORA : <https://adhesion.elfatoora.tn>, et ce,

afin d'accélérer le traitement de leur adhésion à la facturation électronique et de numériser leurs dossiers d'adhésion.

Pour toute information complémentaire ou assistance concernant les modalités d'adhésion et d'utilisation du Portail Web de la

Facturation Électronique, les équipes de Tunisie TradeNet ont mis à la disposition des utilisateurs les adresses électroniques suivantes :

Service Commercial : commercial@elfatoora.tn, Support technique : support@elfatoora.tn

COMPOSANTS AUTOMOBILES EN TUNISIE:

Une entreprise chinoise explore la réalisation d'un projet industriel

L'Agence de Promotion de l'Industrie et de l'Innovation (APII) a annoncé qu'une délégation de la société chinoise Kunshan Chemitec Automotive Components Co., Ltd, spécialisée dans la fabrication et l'exportation de faisceaux de câbles (wiring harness) et de solutions de protection des câbles, a présenté, lundi 14 septembre 2026, les grandes lignes d'un projet d'investissement industriel envisagé en Tunisie, lors d'une réunion tenue au siège de l'APII, avec Mme Manel Rouis, Directrice Générale Adjointe de l'APII.

“La rencontre a constitué une occasion d'échanger sur les opportunités offertes par la Tunisie, les potentialités de son tissu industriel ainsi que sur les différentes étapes nécessaires à la concrétisation du projet”, lit-on dans un communiqué de l'APII.

La délégation de Kunshan Chemitec Automotive Components Co., Ltd. a présenté un projet actuellement en phase de prospection, portant sur la création d'une unité de production, qui serait implantée sur une superficie d'environ 4 000 m².

Dans sa première phase, l'investissement projeté est estimé à environ 03 millions d'euros, avec la perspective de générer entre 30 et 50 emplois directs. L'effectif pourrait évoluer progressivement en fonction de

l'avancement et du développement du projet.

Au cours de la rencontre, l'équipe de l'APII a présenté à la délégation chinoise les principales procédures relatives à la création et à l'implantation des entreprises en Tunisie, ainsi que les différents mécanismes d'accompagnement, avantages fiscaux et incitations prévus par la législation en vigueur.

L'APII a également mis à la disposition de la délégation plusieurs outils d'information permettant de mieux appréhender les potentialités du tissu industriel tunisien, notamment le Dashboard dédié aux secteurs automobile et aéronautique ainsi que l'annuaire des entreprises industrielles, accessibles à travers le site officiel de l'Agence.

Ces outils constituent des ressources utiles pour identifier les acteurs industriels implantés en Tunisie, explorer les possibilités de partenariat et apprécier les capacités et les opportunités offertes par le tissu industriel national.

L'entreprise est présente dans six pays et collabore avec plusieurs acteurs internationaux majeurs de l'industrie automobile. Elle mène actuellement une démarche de prospection en vue de s'implanter et se développer en Tunisie.

AMÉNAGEMENT ET URBANISME DE SÉLIBABI (MAURITANIE) Atelier consacré à l'examen du Schéma directeur de la ville

Le conseiller du wali du Guidimakha chargé des affaires administratives et juridiques, M. Mohamed Salem Ould Maaloum, a supervisé, à Sélibabi, l'ouverture d'un atelier consacré à l'examen et à la validation du Schéma directeur d'aménagement et d'urbanisme de la ville.

Organisé sur deux jours par le projet d'appui à la décentralisation et au développement des villes intermédiaires productives « Moudoun », en collaboration avec la direction du développement, de la planification et de l'urbanisme relevant du ministère de l'Habitat, de l'Urbanisme et de l'Aménagement du Territoire, cet atelier s'inscrit dans le cadre des efforts visant à soutenir la mise en œuvre des politiques d'urbanisation et à renforcer la planification.

Dans une allocution prononcée à cette occasion, le conseiller du wali a souligné que ce schéma directeur constitue un outil essentiel pour encadrer l'expansion urbaine de Sélibabi et promouvoir un développement équilibré et durable, répondant aux aspirations des habitants et aux besoins croissants de la ville.

Il a ajouté que ce document vise également à améliorer l'accès aux différents services et à stimuler le développement économique, social et territorial, conformément aux politiques publiques destinées à mettre en œuvre le programme du Président de la République, M. Mohamed Ould Cheikh El Ghazouani.

De son côté, le coordinateur adjoint du projet d'appui à la décentralisation et au développement des villes intermédiaires productives « Moudoun », M. Cheikh Saadbouh Ould Mohamed, a indiqué que le projet avait accompagné l'élaboration de plans d'urbanisme au profit de plusieurs villes mauritaniennes, notamment Zouerate, Atar et Néma, auxquelles vient désormais s'ajouter Sélibabi.

Il a précisé que le schéma directeur constitue un cadre fondamental pour la planification stratégique et le développement urbain intégré et durable à moyen et à long terme. Il permettra d'orienter la croissance de la ville, d'organiser l'utilisation de l'espace urbain et d'améliorer l'accès aux services et aux équipements de base.

Le coordinateur adjoint a également expliqué que la position stratégique de Sélibabi, en tant que ville frontalière et important centre commercial, lui a permis de bénéficier du financement du projet « Moudoun » pour élaborer un plan d'urbanisme adapté à sa dynamique urbaine et économique ainsi qu'à ses besoins futurs.

L'ouverture de l'atelier s'est déroulée en présence du Responsable de Sélibabi, du vice-président du conseil régional du Guidimakha, du maire de Sélibabi et de plusieurs cadres du ministère de l'Habitat, de l'Urbanisme et de l'Aménagement du Territoire.

L'ALGÉRIE AGRICOLE

La steppe algérienne : Entre enjeu environnemental et impératifs de développement

Mohamed KHLATI (*)
Docteur et Expert Agronome

En concomitance, les tentatives d'organisation des éleveurs en coopératives et la réhabilitation des parcours, nombreuses de surcroît, ont néanmoins permis leur amélioration. Quelque temps plus tard, fut promulguée, au titre de la 3^{ème} phase de la révolution agraire, l'ordonnance du 17 juin 1975, ayant concerné la steppe et les zones de parcours. Celle-ci stipule que les terres de parcours sont de statut communal, domanial et ou relevant des terres « Arch », sont propriété de l'Etat à l'exception des terres ayant fait l'objet d'une mise en valeur constante. L'ensemble de ces terres ont été versées au Fonds national de la révolution agraire (FNRA). Mais, en l'absence de règles de gestion, on fit signifier qu'elles étaient exploitées au gré des capacités de chacun sans se soucier de la préservation des ressources naturelles.

En 1981, fut créé le HCDS, chargé de mettre en place la politique de développement intégrée des zones steppiques. Depuis, cette institution de concert avec les services des forêts avaient lancé de nombreux programmes visant l'amélioration des parcours à travers des actions de mise en défense, de plantations fourragères, d'ensemencements et de lutte contre la désertification. Mais, compte tenu de l'absence de participation active des agro-éleveurs et du non-règlement du problème foncier, beaucoup d'actions n'ont pas eu l'effet escompté sur la régénération des parcours lesquels ont continué à être livrés à des processus de dégradation.

Au début des années 1990, tant le HCDS que la DGF (direction générale des forêts) ont mis en œuvre une nouvelle méthode de réalisation des projets de développement (notamment ceux relatifs aux plantations fourragères et steppiques), basée sur la participation des agro-pasteurs, soit au niveau des périmètres communaux dont la gestion- une fois le projet réalisé- est confiée à la commune, soit au niveau des terrains propriété d'agro-pasteurs.. Tandis que les deux structures assuraient surtout l'appui matériel et technique aux populations d'agropasteurs.

L'impact de cette nouvelle approche participative a montré une certaine efficacité sur l'amélioration des ressources pastorales, mais restait toutefois conditionné par le règlement de la problématique du foncier qui se posait avec acuité compte tenu des conflits émergents entre élevage et mise en valeur des terres. Faudrait-il revenir à quelques années antérieures pour rappeler que les pouvoirs publics ont lancé en 1971, le projet du « le Barrage vert », pour servir de rempart à l'avancée du désert qui menaçait déjà, à cette époque d'engloutir plus de 7 millions d'hectares de zones steppiques. Ce projet d'envergure lancé par feu Houari Boumediene et qui fut confié aux jeunes appelés du



service national visait la reconstitution du couvert végétal par des peuplements forestiers et des plantations pastorales sur une aire de 3 millions d'hectares, soit 1.500 km de longueur et une largeur de plus de 20 km. En parallèle, des programmes assortis de gros investissements physiques et moraux ont consentis par l'Etat pour promouvoir le milieu steppique, soit ceux liés aux grands travaux lancés au milieu des années 1990 ou ceux inhérents à la conversion des systèmes de production ou aux projets de développement rural (PPDRI) ou les programmes inscrits dans le programme du gouvernement et la feuille de route sectorielle du développement agricole et rural pour la période (2020-2024) et qui pour l'essentiel visent l'amélioration de l'espace steppique et les conditions de vie des populations rurales de la zone. Globalement et en matière de protection des ressources naturelles au niveau des régions steppiques, les réalisations multiformes y compris celles liées au barrage vert ont porté essentiellement sur la réhabilitation des parcours sur 3.250.000 ha (lutte contre la désertification) et l'amélioration de l'offre fourragère pour l'alimentation des cheptels; la domestication des eaux de ruissellement (1.381 ouvrages) destinée à développer les cultures fourragères en irrigué par épandage des crues (500.000 ha); la densification des points d'abreuvement des cheptels (1 point d'eau pour 2.400 ha), avec apport des énergies renouvelables (énergies solaire et éoli-

enne) pour l'exhaure de l'eau et les usages domestiques des populations locales [21].

Faut-il noter dans le contexte que la feuille de route sectorielle (2020-2024) s'est fixée pour objectifs la réalisation de programmes financés à partir des fonds sectoriels visant la préservation des ressources naturelles et la lutte contre la désertification ; la régénération et la réhabilitation des parcours dégradés; le renforcement du potentiel agricole productif existant et son extension; l'installation des équipements d'hydrauliques en milieu pastoral; l'accompagnement des éleveurs et des petits exploitants agricoles et l'amélioration des conditions de vie des populations par la diversification des activités (désenclavement, énergies renouvelables et création d'emplois). Les programmes appliqués dans les zones steppiques ont concerné aussi la mise en valeur des terres par la concession qui créait des exploitations agricoles sur des terres marginales steppiques après les avoir aménagées (défoncements, épierrage, mobilisation d'eau pour l'irrigation) et d'autres visant le remplacement de la céréaliculture et de la jachère par des cultures à plus haute valeur ajoutée (programmes de reconversion).

5. Quelques parcours alternatifs pour promouvoir l'espace steppique :

Tout d'abord est-il nécessaire d'observer que l'aménagement et le développement en milieu steppique restent complexes et difficilement maîtrisables en rai-

son de nombreux paramètres interdépendants. S'il est vrai que presque la plus part des problèmes posés au niveau de la steppe sont aujourd'hui connus, compte tenu des acquis et des expériences, il n'en demeure pas moins que des solutions idoines et innovantes tant sur les plans juridique, réglementaire, institutionnel, socioculturel et technico-économique, doivent être recherchées en concertation avec les divers acteurs concernés de sorte que l'aménagement du territoire steppique implique l'installation d'équipements collectifs avec l'adoption d'approches spécifiques de développement régional et local. Les équipements structurants doivent en effet, être associés à la capacité des acteurs des territoires, d'une part et l'adoption d'une stratégie nationale opérationnelle basée sur des espaces de synergies intersectorielles, d'autre part. Aujourd'hui, l'on s'accorde à dire que les effets de la crise steppique se manifestent aussi au niveau de la structuration sociale et des modes de productions locaux, induisant un déclin du pastoralisme, avec une forte régression de la population nomade qui se sédentarise autour des agglomérations pour bénéficier de la proximité des services et des possibilités d'emplois, l'apparition d'un pastoralisme urbain et d'un élevage stabulé (à la périphérie des centres urbains), "Zriba" et surtout l'émergence d'un élevage à caractère spéculatif ou "élevage d'engraissement spéculatif" dont les intermédiaires font augmenter nécessairement le prix

des viandes et des sous produits d'élevage. Au-delà, la connaissance approfondie des différentes composantes du milieu steppique (écologique, sociologique, économique, culturel...) à travers des études rigoureuses, détaillées et surtout adaptées à ses diversités et spécificités sont aujourd'hui nécessaires pour élaborer « une base de données » permettant d'envisager la projection des stratégies à court, moyen et long termes dans un contexte planifié. Ces aspects sont fondamentaux car, pensons-nous, aucune solution technique ne peut être viable si elle n'est pas adaptée à la logique des agro-éleveurs eux-mêmes. Les divers programmes consacrés à la steppe pour la sauvegarde, la protection et la valorisation de ses potentialités ont certes permis certains succès, mais restent néanmoins sujettes à nombre de contraintes liées essentiellement à l'inadéquation entre les objectifs et les moyens mis en œuvre, l'omission d'intégrer l'agro-pasteur dans les modèles définis en outre des études limitées et souvent fragmentaires dénudées d'une vision globale pour un large développement inclusif. Au vu de cette situation, les programmes doivent viser, en termes plus large, la participation active des populations où les régions steppiques doivent être perçues en sous zones géoclimatiques et inscrites en tant que cadre d'intervention assorti d'un renforcement de l'outil de planification.

Suite en page 9

Suite de la page 8

Ils doivent viser une meilleure rationalisation des investissements en concertation avec les agro-pasteurs et les nombreux acteurs en présence, c'est dire que la réussite des programmes de développement des espaces pastoraux et agropastoraux dépendent, étroitement [22] :

De l'élaboration d'une nouvelle loi pastorale en remplacement du code pastoral qui existe depuis le début des années 1970 ;

D'entreprendre des études d'aménagement intégré des zones à vocation pastorale et agro-pastorales.

De la participation effective des populations pastorales non seulement dans l'exécution mais surtout dans la conception des programmes de développement qui les concernent en premier chef de concert avec les structures compétentes et les autorités locales ;

La cohérence et la coordination entre les intervenants dans ces espaces notamment les autorités locales.

Par ailleurs, l'on sait pertinemment qu'une large frange de la population des zones steppiques vit, nous l'avons souligné, de l'élevage autour duquel elle a construit un mode de vie, une organisation sociale et économique, des savoirs et des savoirs faire ancestraux et « modernes » d'une grande richesse fondés sur l'exploitation des ressources naturelles et leur usage. Or, aujourd'hui, la tendance à la dégradation des parcours steppiques est porteuse d'une « érosion » socioculturelle liée à ce qu'on peu qualifier de relâchement des structures traditionnelles de leur gestion et leur transformation conséquemment des effets de l'économie de marché. De ce fait, une réelle stratégie opérationnelle concertée visant la sauvegarde, la préservation et le développement des parcours s'impose. Elle doit être assortie de mesures de modernisation de la filière « élevages ovins et caprins » pour permettre une gestion efficiente et efficace intégrant l'ensemble des organismes de développement concernés, les organisations des éleveurs, des agropasteurs et les collectivités locales qui doivent jouer un rôle de premier plan. Dans un tel contexte, l'organisation de l'espace steppique et la mise en place d'outils et de mécanismes adaptés pourrait éviter les conflits d'intérêts entre les divers usagers. L'approche suggérée doit avoir pour objectifs, la préservation et la régénération du couvert végétal, l'intégration des activités agropastorales, la promotion des échanges, la commercialisation et la pérennisation des activités de l'élevage par le renforcement des capacités des acteurs. Elle doit tendre à assurer l'exploitation des espaces agropastoraux en assurant la complémentarité entre la mise en valeur agricole des terres et les parcours destinés au pâturage. Par ailleurs, une utilisation efficiente des moyens existants par une valorisation et rationalisation, l'identification des cheptels par des signes de marquage avec des procédés simples et faibles, le suivi sanitaire et la traçabilité des déplacements, la reconnaissance et la préservation des races locales et leurs spécificités génétiques et la



dynamisation des interventions et l'exploitation des infrastructures réalisées et leur valorisation sont autant de facteurs permettant la gestion efficiente des parcours et des élevages. Ces mesures, ne peuvent avoir des effets escomptés sur le terrain à court, moyen et le long terme, sans un renforcement de la concertation et le dialogue entre les différents intervenants, essentiellement les organisations des éleveurs pour leur implication directe dans les efforts de développement y compris la conservation et la protection des espaces steppiques et présahariens et entrevoir la modernisation de la filière « élevage », dans son ensemble. Dès lors, devient-il impératif de recourir à la plantation pastorale avec l'implication des exploitants sur les terres reconnues aux particuliers et le fort accompagnement par les institutions de développement, l'actualisation des études établissant la distinction des terres de parcours et les zones potentielles à l'agriculture, l'interdiction des labours illicites et défrichement par un dispositif réglementaire raisonné avec institution d'un système de veille, de suivi, de contrôle, d'information et surtout de sensibilisation. Il s'agit, par ailleurs, de laisser des couloirs pour les déplacements des cheptels (transhumance) pour éviter les conflits entre projets de mise en valeur et les éleveurs. En matière de mise en valeur des terres, il est de grande utilité d'entreprendre ou finaliser les études de faisabilité des périmètres tout en les orientant vers la création d'unités d'élevage moderne en intensif basées sur les cultures fourragères en irriguées avec des systèmes économiseurs d'eau, comme il serait convenable pour l'abreuvement des cheptels, de réaliser ou réhabiliter les points d'eau pour atteindre une norme d'un (1) point d'eau pour 1500 ha et d'accorder plus d'importance à l'hydraulique agricole pastorale et tout particulièrement pour les parcours présahariens et les périmètres aménagés.

A ce sujet, serait-il possible de penser, à l'avenir, à l'installation de retenues collinaires dans les endroits convenables pour permettre de récupérer les eaux de ruissellement pour servir l'abreuvement des cheptels et l'irrigation des cultures et d'accélérer la cadence de relance du

barrage vert pour instaurer les conditions d'un développement durable et contribuer à la promotion économique et sociale des populations des régions steppiques. Ici, des programmes agricoles basés sur le développement de l'arboriculture rustique adaptée seraient de pleine mesure. En matière d'encadrement de la transhumance, des études identifiant les zones concernées (les zones d'hivernage, d'attentes, les couloirs de transhumance,...) sont de grande utilité avec mise en place, par les institutions concernées d'un système de suivi en usant de techniques modernes (télédétection. SIG,...) et par des équipes médicales et vétérinaires mobiles pour la protection zoo-sanitaire des cheptels;

Il s'agit aussi d'entrevoir des systèmes d'accompagnement des éleveurs par le biais de d'approches spécifiques de recherche, formation et vulgarisation avec utilisation des techniques de reproduction modernes (insémination artificielle, synchronisation des chaleurs,...), la sélection massale des races dans leurs berceaux, l'implication des éleveurs dans la préservation et le développement des races locales surtout, de concert avec les autorités locales et en collaboration avec les instituts techniques spécialisés ainsi que la redynamisation et orientation des fermes pilotes érigées actuellement en unités de production pour la production de géniteurs.

En matière de valorisation des produits et commercialisation, il est opportun de créer des espaces d'écoulement et/ou d'unités de transformations au niveau des grandes agglomérations dans le cadre de l'investissement pour valoriser les produits et les sous produits de la filière (artisanat, produits de terroir), et de fournir aux ménages des éleveurs de petits matériels de transformation et de valorisation. Les jeunes et les femmes rurales notamment trouveront ici des opportunités d'emploi et de création de richesses.

Comme, il convient de rationaliser l'approvisionnement en orge pour le cheptel, par la consolidation des dispositifs existants par l'assainissement des listes des réels éleveurs et leur organisation en coopératives, le renforcement du dispositif par nouveaux points de

vente et surtout le développement des cultures fourragères en irriguée, destinées à l'alimentation animale.

Enfin et en matière d'adaptation du cadre réglementaire, l'idée est de mettre en place des commissions fonctionnelles, chargées de la protection des parcours contre les diverses formes de dégradation, incluant les acteurs intervenants sur cet espace, de promulguer des textes d'application prévus dans la loi d'orientation agricole, la promulgation de textes régissant et réglementant les marchés à bestiaux, et enfin le renforcement du rôle de l'ensemble des acteurs impliqués dans le développement du milieu steppique y compris les éleveurs, les premiers concernés en chef et les autorités locales.

Mohamed KHIATI,
Docteur et Expert Agronome
Khiame61@yahoo.fr

Bibliographie :

- [1]. Marc COTE. L'Algérie : espace et société.-édition Média Plus (Constantine).-2005. pp.19
- [2] AIT AMARA Hamid.- La question agraire aujourd'hui (in Insaniyat: Revue algérienne d'anthropologie et de sciences sociales. n° 7. vol III, 1999. CRASC. Oran, Algérie. p.33
- [3]. BERNARD, A et LACROIX, N.- L'évolution du nomadisme en Algérie.- Alger, édit. Challamel, 1906. (...)
- [4] PRENANT, NOUSCHI cité par Omar Bessaoud, in L'Algérie agricole : de la construction du territoire à l'impossible émergence de la paysannerie. Insaniat Revue algérienne d'anthropologie et de sciences sociales. n° 7. vol III, 1999. CRASC. Oran. p.10.
- [5] .STRABON cité par LACROIX.M.L.- Histoire de la Numidie et de la Maurétanie, depuis les temps les plus anciens jusqu'à l'arrivée des vandales en Afrique.- éd. Firmin Didot Frères, 1842.- p. 60. Réimpression Bouslama.- Tunis.
- [6]. BESSAOUD Omar. (1999)-L'Algérie agricole : de la construction du territoire à l'impossible émergence de la paysannerie (in Insaniyat: Revue algérienne d'anthropologie et de sciences sociales. n° 7. vol III. CRASC. Oran, Algérie. p.10.
- [7]. MADRP. (2016) . Steppes et Parcours.- Développement agricole dans les

zones sèches et semi-sèches. <https://fr.madr.gov.dz/agriculture/developpement-agricole-dans-les-zones-seches-et-semi-seches/steppes-et-parcours/#>

[8]. HCDS (2012) . Rapport sur les parcours et la steppe.

[9]. KHIATI. Mohamed L'Algérie agricole : Revue des politiques agricoles et rurales – Visions, actions et quelques parcours alternatifs d'évolution. Elyaa Publishing Edition. 2024:

[10].- Nedjraoui. D., 2002. Les ressources pastorales en Algérie. Doc FAO en ligne : www.fao.org/ag/agp/agpc/doc/counprof/Algeria/Algerie.htm.

[11]. MADR. <https://fr.madr.gov.dz/agriculture/developpement-agricole-dans-les-zones-seches-et-semi-seches/steppes-et-parcours/>

[12]. MADR, DDZASA. Note sur les parcours. 2022.

[13]. HCDS. (2012). Op-cit.

[14]. ONS (2011). Collections Statistiques N° 163/2011- Série S : Statistiques Sociales- V° Recensement Général de la Population et de l'Habitat, 2008 -(Résultats issus de l'exploitation exhaustive)- Armature Urbaine- Direction Technique Chargée des Statistiques Régionales, l'Agriculture et de la Cartographie.

[15]. NEDJIMI.B., SEBTI. M., NAOUI T.H., 2008. Le problème du foncier agricole en Algérie. Revue Droit Sci. Hum., 1: 1-11.

[16]. HCDS (2012). Op-cit.

[17]. NEDJIMI. B et al. Op-cit.

[18]. LE HOUEROU. H. N., 1996. Climate change, drought and desertification. J. Arid Environm., 34: 133-185

[19]. HCDS. Op-cit.

[20] . Document DOFPP, élaboré à l'occasion du 50ème Anniversaire de l'indépendance, MADR, 2012.

[21]. MADRP. Contribution à l'élaboration d'un nouveau modèle de croissance économique à l'horizon 2035. Stratégie de développement du secteur de l'agriculture, du développement rural et de la pêche. Janvier 2017.

[22]. NEDJIMI.B et HOMIDA. M. Problématique des zones steppiques Algériennes et perspectives d'avenir.- Revue du chercheur n°4/2006. Centre Universitaire de Djelfa.

EL MOUDJAHID

200 KG DE COCAÏNE EXPÉDIÉS AU PORT DE TANGER :

Le Maroc, épicentre du narcotrafic vers l'Europe

La marchandise saisie au port de Posorja s'inscrit dans une feuille de route rigoureusement planifiée devant aboutir à Tanger, au nord du Royaume, confirmation manifeste du positionnement des infrastructures portuaires marocaines au cœur des flux de stupéfiants vers l'Europe.



kg de cocaïne cachés dans un conteneur de bananes à destination du Maroc», a indiqué que cette saisie spectaculaire remet sous les projecteurs le rôle central et stratégique tenu par le Makhzen au sein des réseaux transnationaux du narcotrafic.

L'opération d'interception, largement documentée par le quotidien équatorien Primicias, s'est déroulée sur l'axe routier reliant la ville de Guayaquil au terminal portuaire de Posorja, a rapporté, hier, l'APS. C'est durant ce trajet terrestre que les unités antinarcotiques ont immobilisé le véhicule de transport et découvert 8 sacs contenant 200 plaquettes de cocaïne de haute pureté dissimulés dans le système de fret d'un conteneur de fruits. Selon les déclarations de Gerson Flores, chef de la police de la zone sud de Guayaquil, cette marchandise illicite de cocaïne, évaluée à environ 6 millions de dollars pour les réseaux criminels, faisait l'objet d'un suivi rigoureux.

Les services de renseignement de l'unité d'enquête antinarcotique, agissant en coordination étroite avec des entités sécuritaires européennes, avaient, en effet, identifié la trajectoire précise de ce conteneur, qui s'apprêtait à quitter le port équatorien pour gagner directement les installations portuaires marocaines. L'intervention s'est soldée par la neutralisation de la cargaison, la saisie du camion et l'interpellation d'un suspect, évitant ainsi l'injection de cette substance toxique dans le circuit logistique transatlantique.

L'itinéraire ciblé par les narcotrafiquants confirme une dynamique désormais bien ancrée dans le paysage de la criminalité organisée, sous la protection insidieuse du Makhzen. La marchandise saisie au port de Posorja n'était nullement destinée à une escale fortuite ou indéterminée, mais s'inscrivait dans une feuille de route rigoureusement planifiée devant aboutir à Tanger, au nord du Royaume, confirmation

manifeste du positionnement des infrastructures portuaires marocaines au cœur des flux de stupéfiants vers l'Europe.

L'INTERCONNEXION DES RÉSEAUX DU CANNABIS ET DE LA COCAÏNE

Selon les communiqués officiels de la Guardia civil et de la Police nationale espagnole, diffusés en août 2026, plus de 10,5 tonnes de résine de cannabis acheminées depuis le Maroc ont été saisies lors d'une seule opération navale d'envergure, venant s'ajouter aux 22 tonnes interceptées à bord de cargos commerciaux en Méditerranée, au cours des campagnes antinarcotiques antérieures, entre 2021 et 2023. De même, les rapports de la direction générale des Douanes françaises de 2024 et des autorités policières italiennes (Guardia di Finanza) révèlent des interceptions systématiques en mer de conteneurs et de vedettes rapides transportant

plusieurs centaines de kilos de cocaïne sud-américaine réexpédiée depuis les plateformes portuaires marocaines. Cette convergence des flux criminels trouve une grille de lecture approfondie dans le rapport mondial 2025 publié, le 25 juin dernier, par l'Office des Nations unies contre la drogue et le crime (ONUDC). L'instance onusienne y dresse un constat explicite sur l'interconnexion croissante entre la production massive de résine de cannabis au Maroc et la logistique du trafic international de cocaïne. Reconnu comme le premier producteur et exportateur mondial de cannabis, le Royaume a vu ses cultures traditionnelles du Rif profondément modifiées par l'introduction de variétés hybrides présentant des taux de tétrahydrocannabinol (THC) dépassant fréquemment 20%. Parallèlement, l'offre globale de cocaïne a atteint un sommet historique de 3.708 tonnes à l'échelle mondiale, en hausse de près de 34% par rapport à l'année précédente, incitant les cartels sud-américains à exploiter activement les routes de la Méditerranée occidentale et de l'Atlantique. Les filières logistiques historiquement rodées, sous le regard bienveillant du Makhzen, pour le trafic de résine de cannabis sont ainsi employées de manière hybride pour réceptionner, stocker et réexpédier la cocaïne à destination de l'Europe et de l'Afrique de l'Ouest. En définitive, cette nouvelle opération conjointe, révélée par Primicias et menée en Équateur, démontre la permanence et l'ampleur des circuits criminels qui empruntent l'axe maroco-équatorien, scellant dramatiquement le rôle du port de Tanger comme nœud critique du trafic transcontinental.

LE JEUNE INDEPENDANT

PALESTINE ET SAHARA OCCIDENTAL

Alger dénonce les «deux poids, deux mesures»

À la veille de la Journée internationale de la démocratie, célébrée le 15 septembre, le Conseil de la nation a réitéré l'attachement de l'Algérie aux principes de la démocratie, de l'Etat de droit et des droits de l'homme, dénonçant ce qu'il qualifie de « deux poids, deux mesures » dans le traitement de certaines questions internationales, notamment palestinienne et sahraouie. C'est ce qu'a indiqué, hier, un communiqué du Sénat. Sur le volet international, la Chambre haute du Parlement, présidée par Azouz Nasri, a fait part de sa « préoccupation » face à ce qu'il présente comme une approche « sélective » et une « double norme » adoptées par certaines grandes puissances dans leur traitement des questions liées aux droits de l'homme. Selon le texte, les principes de démocratie et de libertés sont mis en avant dans certaines situations, alors que de graves violations visant des peuples entiers seraient, dans d'autres cas, ignorées lorsque les positions concernées entrent en contradiction avec les intérêts et les considérations géopolitiques de ces puissances. Dans ce contexte, le Conseil de la nation a réitéré sa solidarité avec le peuple palestinien, « notamment dans la bande de Gaza » où, selon le communiqué, se poursuit une « tragédie humanitaire » marquée par la poursuite de l'agression, les meurtres, les déplacements forcés et la privation des civils de leurs droits les plus élémentaires. L'organe parlementaire

a, à ce titre, réaffirmé « l'attachement de l'Algérie au droit du peuple palestinien à établir son Etat indépendant et pleinement souverain, avec ElQods pour capitale », conformément à la légalité internationale et aux résolutions pertinentes des Nations unies. De même, l'équivalent du Sénat a réitéré son soutien au droit du peuple sahraoui à l'autodétermination, encore une fois, conformément à la légalité internationale et aux résolutions des Nations unies. Il rejette, dans ce cadre, le maintien des questions de décolonisation dans une situation de blocage ou leur traitement selon une application sélective du droit international et des résolutions pertinentes.

Pour le Conseil de la nation, la célébration de la Journée internationale de la démocratie constitue ainsi une occasion de rappeler qu'un monde « plus juste et plus stable » ne peut, selon lui, être basé sur une démocratie sélective ou sur une application des droits de l'homme en fonction des rapports de force.

L'organe institutionnel appelle à corps et à cri au respect du droit international, à l'égalité entre les peuples, au rejet de la « double norme », ainsi qu'à la promotion du dialogue, de la paix et de la coexistence, mettant l'accent sur la nécessité de placer l'être humain au centre des politiques publiques et de faire de celui-ci « la finalité de toute démarche de développement ». Le Conseil de la nation met, par ailleurs, en valeur la pour-

suite de la contribution de l'Algérie au service de la paix, de la sécurité et de la stabilité, ainsi que la coopération entre les peuples et les Etats.

L'Algérie est fidèle à son histoire et aux constantes de la révolution du 1er novembre 1954, ainsi qu'à son attachement aux droits et libertés de son peuple et à la défense des « causes justes », a rappelé le texte.

Le Sénat a martelé que la démocratie ne doit absolument pas être réduite aux échéances électorales ou aux procédures politiques. Il la présente plutôt comme « une pratique quotidienne et une responsabilité collective », reposant sur la participation du citoyen à la prise de décision, la consolidation de l'Etat de droit, la promotion des libertés, l'égalité des chances, la justice sociale et le développement durable.

Sur le plan national, « l'Algérie victo-

rieuse », sous la conduite du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, poursuit, selon le Conseil de la nation, un processus de consolidation de l'Etat des institutions et de renforcement de la pratique démocratique. Cette démarche passerait, selon la même source, par la modernisation de la gouvernance politique et institutionnelle, la promotion des droits de l'homme, la consécration de la démocratie participative ainsi que l'élargissement des espaces de dialogue et de concertation. Dans le même sillage, la même source a affirmé que la force de l'Etat n'est pas incompatible avec la protection des droits et des libertés. Il fait ainsi ressortir la nécessité absolue de permettre aux différentes catégories de la société de participer au processus de développement et à « la construction de l'Algérie nouvelle victorieuse ».

LA NOUVELLE REPUBLIQUE-DZ

PRÉPARATIFS DE YENNAYER 2977 :

Meddahi reçoit le SG du HCA

Le ministre du Tourisme et de l'Artisanat, Houria Meddahi, a reçu le secrétaire général du Haut-commissariat à l'amazighité (HCA), Si El Hachemi Assad, dans le cadre des préparatifs de la célébration officielle du Nouvel An amazigh «Yennayer 2977», prévue cette année à Tlemcen, indique un communiqué du ministère. Lors de cette rencontre, tenue avant-hier dimanche au siège du ministère, Mme Meddahi a salué les efforts que déploie le HCA ainsi que ses démarches pour «la promotion de la culture du pays, la valorisation du patrimoine et l'ancrage de l'unité nationale», précise-t-on de même source.

SUITE AU MANQUE DE CARBURANT ET DE PIÈCES DÉTACHÉES À GHAZA

Arrêt de générateurs électriques alimentant des hôpitaux

Plusieurs générateurs électriques alimentant des hôpitaux de la bande de Ghaza ont cessé de fonctionner ces derniers jours en raison de pénuries de carburant, d'huile et de pièces détachées, a indiqué le ministère palestinien de la Santé.

Cité par l'agence de presse palestinienne Wafa, le ministère a alerté sur l'aggravation de la situation, soulignant que le manque d'huile destinée aux générateurs complique de plus en plus le maintien de l'alimentation électrique dans les établissements hospitaliers.

La même source a indiqué les quantités limitées de carburant récemment autorisées à entrer dans la bande de Ghaza ne couvrent que les besoins les plus urgents, précisant que les hôpitaux auraient besoin d'environ 2.500 litres d'huile par mois pour assurer le fonctionnement et l'entretien de leurs généra-



teurs.

"Les générateurs encore opérationnels fonctionnent 24 heures sur 24 dans des conditions techniques et mécaniques extrêmement difficiles et ne sont pas en mesure de couvrir les besoins électriques de l'ensemble des services vitaux", a averti le ministère. Il a également prévenu que d'autres générateurs

pourraient tomber en panne, appelant à l'acheminement immédiat des fournitures essentielles nécessaires à leur entretien et à leur maintien en état de fonctionnement. En raison de la destruction suite à l'agression génocidaire sioniste en cours depuis octobre 2023 d'une grande partie du réseau électrique dans l'enclave palestini-

enne, les générateurs électriques constituent la principale source d'électricité des hôpitaux de Ghaza, a rappelé Wafa. Les pénuries récurrentes de carburant, d'huile et de pièces détachées entraînent des interruptions de leur fonctionnement, menaçant la continuité des soins dans un système de santé extrêmement fragilisé.

LE NIVELLEMENT DE TERRES PALESTINIENNES ET LA DÉMOLITION :

Une mise en œuvre directe du plan de Smotrich

Le président du Conseil national palestinien, Rawhi Fattouh, a déclaré que le nivellement de terres appartenant à des Palestiniens et la démolition de leurs biens à Zabdah, à l'ouest de Nilin, en vue de l'établissement d'une importante colonie, constituaient une mise en œuvre directe du plan du ministre d'extrême droite Bezalel Smotrich visant à étendre la colonisation et à imposer par la force l'annexion et la judaïsation. Dans un communiqué publié hier, Fattouh a souligné que ces opérations de nivellement intervenaient parallèlement au terrorisme des colons, au vol de terres et de biens, ainsi qu'aux incursions dans les villes et quartiers palestiniens, dont la dernière en date a été l'assassinat de Ziad Mohammad Jaber, dans le quartier d'Oum al-Sharayet, à Al-Bireh. Il a souligné que ces crimes n'étaient pas isolés, mais s'inscrivaient dans une politique globale, dans laquelle les décisions du gouvernement se conjuguent avec les pratiques des forces d'occupation et des colons. Le président du Conseil national a tenu l'ensemble du gouvernement israélien d'extrême droite pour politiquement et juridiquement responsable de ces politiques et de ces crimes, affirmant que ce gouvernement avait fourni une couverture politique et une protection à ces groupes terroristes. Fattouh a appelé à restaurer la justice et à faire respecter le droit international humanitaire face au terrorisme du gouvernement d'extrême droite et de ses dirigeants, à établir leur responsabilité et à prendre les mesures juridiques nécessaires à leur rencontre. Il a affirmé que ces crimes étaient imprescriptibles et que leurs auteurs ne bénéficieraient d'aucune immunité, ajoutant que toute personne dont l'implication serait établie devait en assumer pleinement les conséquences juridiques.

DES COLONS ISRAÉLIENS PRENNENT D'ASSAUT LA MOSQUÉE AL-AQSA

Des colons israéliens ont pris d'assaut,

hier, la mosquée Al-Aqsa, sous la protection renforcée des forces d'occupation israéliennes. Selon le gouvernorat d'El Qods, 165 colons ont fait irruption dans la mosquée Al-Aqsa par la porte des Maghrébins, avant d'effectuer des rondes provocatrices dans ses cours et d'y accomplir des rituels talmudiques. Des groupes affiliés à ce qui est appelé les « organisations du Temple » avaient auparavant appelé leurs partisans à participer massivement aux incursions dans la mosquée Al-Aqsa et à y imposer de nouveaux rituels, au motif de célébrer le Nouvel An juif. Les forces d'occupation israéliennes profitent des fêtes juives pour fermer des routes et imposer de sévères restrictions à la circulation des Palestiniens en Cisjordanie, y compris à Jérusalem, aggravant ainsi leurs difficultés quotidiennes et renforçant les entraves à leur liberté de culte et de circulation. Dans le même temps, les colons bénéficient de mesures facilitant leurs déplacements, tandis que les Palestiniens sont confinés dans leurs villes, villages et localités.

LES AUTORITÉS D'OCCUPATION INTERDISENT À TROIS PALESTINIENS L'ACCÈS À LA MOSQUÉE AL-AQSA

D'autre part, les autorités d'occupation israéliennes ont interdit, hier, à trois Palestiniens originaires de Jérusalem d'accéder à la mosquée Al-Aqsa. Selon le gouvernorat d'El Qods, les autorités d'occupation ont remis à Youssef al-Rashq, originaire du quartier de Silwan, ainsi qu'à Souhaib Afana et Nassim Khalil Hamada, originaires de Sour Baher, des ordres leur interdisant l'accès à Al-Aqsa pour une durée de six mois. Le gouvernorat a précisé que les autorités d'occupation avaient envoyé les décisions d'interdiction aux trois Palestiniens via l'application WhatsApp, accompagnées de cartes délimitant les zones auxquelles ils n'étaient pas autorisés à accéder, couvrant l'ensemble des esplanades et des accès de la mosquée Al-Aqsa. Il a

ajouté que ces mesures s'inscrivaient dans le cadre de l'escalade continue des mesures de l'occupation à l'encontre des Palestiniens de Jérusalem et de ses tentatives d'imposer des restrictions à leur présence dans la mosquée Al-Aqsa, tout en portant atteinte à leur liberté de circulation et à leur liberté de culte.

LES FORCES D'OCCUPATION DÉMOLISSENT UNE CHAMBRE AGRICOLE ET NIVELLENT DES TERRES À AL-KHALIL

Les forces d'occupation israéliennes ont démolé, hier, une chambre agricole et nivelé des terres à Khirbet Humsah, à l'ouest d'Al-Khalil. Selon des sources locales, les forces d'occupation ont démolé une chambre agricole, nivelé des parcelles appartenant à des habitants, détruit des murs en pierres sèches et arraché plusieurs arbres. Ces derniers temps, les forces d'occupation israéliennes ont également notifié à plusieurs habitants des ordres de démolition visant plusieurs maisons et chambres agricoles, dans le but de vider la zone de ses habitants et d'y ouvrir une route coloniale desservant la colonie de Tarousa, récemment implantée.

LES FORCES D'OCCUPATION RASENT DES TERRES À HIZMA

Les forces d'occupation israéliennes ont procédé, ce mardi, au nivellement de terres dans la localité de Hizma, au nord-est d'Al-Qods occupée. Selon des sources locales, des bulldozers israéliens ont entamé des travaux de terrassement dans le secteur de Tablas, au sud de la localité, en vue d'y aménager des routes à des fins militaires. Le secteur de Tablas fait l'objet, depuis plus d'un an, de travaux de terrassement menés par les forces d'occupation, notamment sur les terres bordant la route principale de la localité. Il y a cinq mois, quelque 200 oliviers appartenant à des habitants ont également été arrachés dans le secteur. Par ailleurs, des murs de soutènement et des structures commerciales y sont démolis depuis 2019.

EN L'ESPACE DE QUATRE MOIS : Des colons établissent un deuxième avant-poste colonial à Beit Iksa

Des colons ont établi, ce mardi, un nouvel avant-poste colonial sur les terres du village de Beit Iksa, au nord-ouest d'Al-Qods occupée, dans le secteur de Khirbet al-Alawneh. Il s'agit du deuxième avant-poste établi par des colons dans le village en l'espace de quatre mois.

Selon des sources locales, un groupe de colons, sous la protection des forces d'occupation israéliennes, a commencé à installer des structures et des équipements dans le secteur de Khirbet al-Alawneh, dans le but d'imposer un nouveau fait accompli sur les terres du village. Cette initiative fait craindre une extension du nouvel avant-poste et la prise de contrôle de superficies supplémentaires appartenant aux habitants.

La création de ce nouvel avant-poste intervient environ quatre mois après l'établissement d'un autre avant-poste sur les terres de Beit Iksa, témoignant d'une intensification de l'activité coloniale dans le village et d'une volonté de prendre progressivement le contrôle de nouvelles terres palestiniennes, notamment dans les zones périphériques du village.

Les habitants de Beit Iksa redoutent que le nouvel avant-poste de Khirbet al-Alawneh ne se transforme en implantation coloniale permanente et ne s'étende, dans les prochaines semaines et les prochains mois, à de nouvelles parcelles, particulièrement en raison de la protection assurée par les forces d'occupation aux colons lors de l'établissement de ces avant-postes.

AGRESSION SIONISTE CONTRE GHAZA Le bilan s'élève à 73.789 martyrs

Le bilan de l'agression génocidaire sioniste contre la bande de Ghaza, depuis le 7 octobre 2023, s'est alourdi à 73.789 martyrs et 174.798 blessés, ont indiqué hier les autorités sanitaires palestiniennes.

Les hôpitaux de la bande de Ghaza ont accueilli, durant les dernières 24 heures, trois martyrs et 27 blessés, ont précisé les mêmes sources, ajoutant que le nombre total de martyrs depuis l'entrée en vigueur du cessez-le-feu, le 10 octobre dernier, s'est élevé à 1.375, tandis que celui des blessés a atteint 4.686, alors que 831 dépouilles ont été récupérées.

Les mêmes sources ont indiqué également que plusieurs victimes se trouvent toujours sous les décombres, les équipes de secours et de sauvetage étant dans l'incapacité de les atteindre.

PERTE DE POIDS

Faut-il vraiment compter les calories ?

Pour perdre du poids, beaucoup se mettent à compter les calories. L'objectif : être en déficit calorique pour perdre plus rapidement. Mais est-ce réellement ce qu'il faut faire ?

RIEN NE SERT DE COMPTER LES CALORIES

Vous brûlez des calories toute la journée : en dormant, en respirant, pour vivre tout simplement. Notre corps a besoin d'énergie au quotidien, et ce sont les calories que nous ingérons qui lui fournissent. Ainsi, voyez votre corps comme un réservoir d'essence qu'il faudrait remplir de calories pour qu'il puisse fonctionner correctement.

Ce besoin calorique dépend d'une personne à l'autre et varie selon le sexe, l'âge, la taille, le métabolisme de base (l'énergie que le corps dépense au repos), l'activité physique, etc. Selon les recommandations de l'ANSES, l'apport nutritionnel conseillé moyen est de 2700 kcal pour un homme et de 2200 kcal pour une femme. En théorie, dépasser ces seuils nous ferait prendre plus de poids. Ce qui n'est pas faux, mais selon la diététicienne et nutritionniste Deborah Jean, il est important de nuancer. « Si on



suit cette théorie, si vous avez besoin de 2000 kcal par jour, peu importe qu'il s'agisse de 2000 kcal de chocolat ou de 2000 kcal de légumes. Mais vous vous doutez bien que le chocolat et les légumes n'ont pas du tout les mêmes répercussions sur notre corps. La composition de l'aliment est plus importante que les calories » rappelle l'experte.

Par exemple, une amande est très calorique aux premiers abords. Mais elle est également riche en fibres, en protéines et en bonnes matières grasses. Elle est ainsi parfaite pour une collation saine et rassasiante. Au contraire, une galette de riz, très peu calorique, engendre une hypoglycémie réactionnelle. L'aliment est très vite digéré et les sensations de faim reviennent

rapidement. Cela peut entraîner plus de grignotage et une prise de poids plus importante. Pour la spécialiste, il est important de ne pas réduire « les aliments à un nombre de calories. En faisant cela, vous diabolisez les aliments et ne faites qu'augmenter vos angoisses face à l'alimentation et votre frustration. Se frustrer est la meilleure solution pour adopter des comportements compulsifs par la suite... Compter les calories, c'est réfléchir en permanence à ce que l'on mange, ce qui entraîne de la culpabilité si vous jugez avoir mangé trop de calories, or celle-ci joue un rôle prépondérant dans le poids « le poids la culpabilité » et empêche de manger sereinement ».

PERDRE DU POIDS SANS COMPTER LES CALORIES

Plutôt que de compter les calories, il est préférable de commencer par un rééquilibrage alimentaire. Cela consiste à rééquilibrer son régime alimentaire actuel et à le rendre plus équilibré en apportant quelques corrections simples. Cela permet d'atteindre le poids idéal, mais aussi d'améliorer sa santé tout en augmentant notablement son énergie. Tout est alors question de mesure et d'écoute de son corps. Évitez les frustrations d'un régime drastique tout en réapprenant à composer vos assiettes : une moitié de légume, un quart de protéines et un quart de féculents. Vous devriez remarquer une perte de poids rapide.

SUCRE VS ÉDULCORANTS

Quel est le pire pour la santé ?

E951, E950, E955, E950... Ces codes ne vous sont pas complètement inconnus. Derrière eux se cachent des édulcorants, molécules naturelles ou de synthèse au fort pouvoir sucrant. Mais sont-ils meilleurs pour la santé que le sucre ?

ÉVITEZ LES PRODUITS LIGHTS

Consommé en excès, le sucre a un impact délétère sur notre organisme. Il favorise la prise de poids et l'obésité. De plus, un trop plein de sucre s'accumule sous forme de graisse, en particulier au niveau abdominal. Une consommation excessive entraîne une résistance à l'insuline et de l'hypertension artérielle qui, à long terme, augmentent le risque de diabète de type 2 et de maladies cardiovasculaires. Le sucre en excès a également un impact sur la santé bucco-dentaire.

Pour éviter ces effets, certaines personnes ont dans l'idée de préférer les édulcorants. En effet, « les édulcorants ayant un pouvoir sucrant plus élevé, les industriels utilisent une quantité beaucoup moins importante d'édulcorant que de sucre pour obtenir un goût sucré identique » explique Victoria Papouneau, diététicienne et nutritionniste.

On pourrait alors penser qu'opter pour les édulcorants permet de consommer moins de sucre. Cependant, pour la spécialiste :

Les édulcorants ne permettent pas de perdre de poids.

Ils ne permettent pas de consommer moins de calories dans la journée. « Les études ont montré que les individus consommant des édulcorants compensaient et avaient tendance parfois à consommer encore plus de calories sur la journée. Même s'ils n'apportent pas ou peu de calories le goût sucré ouvre l'appétit » précise la spécialiste ;

Certains édulcorants comme le sucralose entraînent des troubles digestifs. Ainsi la consommation d'édulcorants aurait un impact sur la flore intestinale ;

Ils n'aident pas à contrôler la glycémie et « auraient même tendance à augmenter la résistance à l'insuline ce qui peut mener à un diabète de Type 2 » souligne la nutritionniste ;

Pour toutes ces raisons « Remplacer le "vrai" sucre par des édulcorants n'est pas un choix judicieux. Il faut donc éviter les produits lights (contiennent dans la majorité des

cas des édulcorants) et privilégier les produits les plus naturels possible c'est à dire non transformés. Penser que le sucre est meilleur n'est pas non plus une bonne chose. Il faut aussi être vigilant sur sa consommation de sucre dans la journée. Sucrez donc le moins possible et privilégier le miel, le sirop d'agave » conclut la spécialiste.

ÉDULCORANT : DES EFFETS NÉFASTES À LONG TERME

D'après l'OMS, « les effets indésirables potentiels d'une utilisation à long terme des édulcorants de synthèse, tels qu'un risque accru de diabète de type 2 et de maladies cardiovasculaires. Les résultats de l'examen suggèrent également qu'il pourrait y avoir d'autres conséquences dangereuses, telles que l'augmentation du risque de décès prématuré chez les adultes ». Pour votre santé, il est préférable d'opter pour des produits faits maison. Cela permet de contrôler les ingrédients et la quantité de sucre ajoutés à vos préparations. Si vous achetez des produits industriels, veillez à lire la liste d'ingrédients.

Cette astuce naturelle pourrait soulager vos sinus congestionnés cet hiver !

Nez bouché, gorge prise, voies respiratoires encombrées... Les maux de l'hiver sont bien embêtants. Heureusement, pour les faire disparaître rapidement, il est possible d'utiliser une huile essentielle.

HUILE ESSENTIELLE D'EUCALYPTUS : UNE ACTION DÉCONGESTIONNANTE

Pour décongestionner les sinus l'hiver, rien de mieux qu'une huile essentielle ! Mais pas n'importe laquelle. Sana Bel Hassin Ouali, naturopathe, conseille « L'huile essentielle d'eucalyptus radiata : un must have des huiles essentielles de l'hiver, elle est incontournable pour soulager désencombrer les voies respiratoires et venir à bout plus rapidement des rhinites, rhinopharyngites, toux grasses... Ses vertus fluidifiantes et expectorantes aident à lutter contre les maux de l'hiver et à booster l'immunité ». En effet, cette huile essentielle est connue pour ses propriétés antibactérienne, antiseptique aérienne et permet même d'aseptiser l'atmosphère en période d'épidémie. Elle décongestionne les sinus, les muqueuses et vous aide à respirer plus sereinement. Enfin, elle est un excellent mucolytique et favorise le confort et l'hygiène des voies respiratoires (nez, gorge, bronches). L'huile de l'eucalyptus est parfaite pour empêcher votre nez de couler. Bref : cette huile essentielle pourrait bien vous aider à passer l'hiver plus sereinement, sans les tracasseries apportées par les maux saisonniers.

COMMENT FAIRE UNE INHALATION D'EUCALYPTUS ?

« L'inhalation est une technique qui permet d'agir rapidement sur la sphère ORL. L'inhalation humidifie et hydrate les muqueuses ORL du nez et de la gorge. La vapeur chaude va permettre de décongestionner, dilater les vaisseaux sanguins locaux et permettre ainsi de soulager un mal de tête, une gorge sèche qui pique, un nez congestionné » explique Nathalie Faggianelli, phyto-aromatologue et naturopathe. Pour réaliser cette inhalation commencez par nettoyer votre nez afin que les voies respiratoires soient bien dégagées. Faites ensuite chauffer de l'eau à 75-85°C et versez-la dans un inhalateur ou dans un bol. Ajoutez les huiles essentielles : la chaleur permet de libérer les principes actifs volatils qui pénètrent par les voies respiratoires supérieures et la sphère ORL. Profitez de la vapeur 5 à 10 minutes : l'opération est à répéter plusieurs fois par jour. Les inhalations sont contre-indiquées chez les personnes asthmatiques ou allergiques. De plus, les personnes qui souffrent de couperose ou sont sensibles aux changements de température devraient éviter cette méthode. Pour les jeunes enfants (moins de 7 ans), il est possible de faire une inhalation, sans ajouter d'huile essentielle.



Selection du jour



20h10

Tracker

Avec Justin Hartley, Abby McEnany, Fiona Rene, Eric Graise, Brent Sexton, Floriana Lima, Freda Foh Shen, Jolie Jenkins, Johnny Rey Diaz, Morgan Taylor Campbell, Michael Dallamore, Ted Cole, Simon Leung

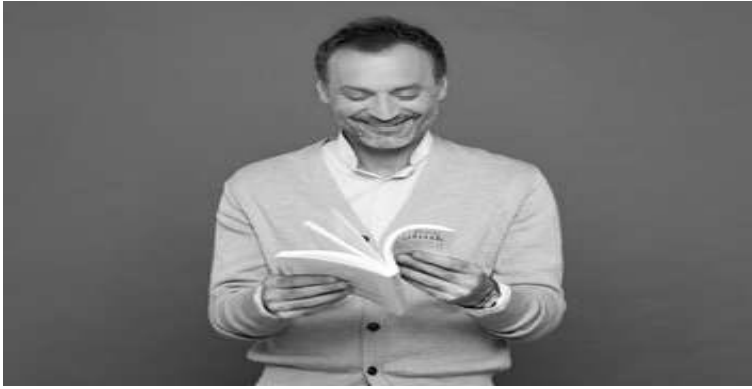
Colter Shaw se rend à La Nouvelle-Orléans pour retrouver Anton, un jeune prodige du piano disparu. Aux côtés de l'enquêtrice Jeanie Veach, il découvre que cette sombre affaire est liée à des rituels de magie noire, révélant une facette mystérieuse du folklore local. Rapidement, ses investigations vont le plonger au coeur des traditions louisianaises, dont certaines oubliées.



La grande librairie

Présenté par : Augustin Trapenard

Le grand rendez-vous de l'actualité littéraire sous toutes ses formes : romans, essais, histoire, polars, bandes dessinées, jeunesse... Augustin Trapenard convie des auteurs venus d'univers différents. «La grande librairie» a toujours pour seul mot d'ordre le plaisir de découvrir de nouvelles contrées littéraires et d'assister à des rencontres entre auteurs, qui échangent sur leurs ouvrages et apportent leur éclairage personnel. Auteurs confirmés ou talents naissants, ils révèlent à demi-mots leurs secrets de fabrication. Des rubriques régulières viennent ponctuer l'émission, notamment la découverte d'une librairie dans les quatre coins de l'Hexagone et le coup de coeur des libraires.



20h10

Patron incognito

Patron Incognito s'invite chez Buffalo Grill, une institution du repas en famille que beaucoup de Français ont connue en grandissant. Robert Guillet, à la tête de l'enseigne depuis 2022, échange son costume de dirigeant contre celui d'un chauffeur de bus en reconversion pour se fondre, incognito, parmi ses équipes. Habitué à sillonner les restau-



rants et à croiser régulièrement ses collaborateurs, Robert Guillet sait que son anonymat ne tiendra qu'à un fil. Son objectif : vérifier si la transformation engagée par l'enseigne depuis quelques mois se vit réellement sur le terrain, pour les équipes comme pour les clients.



20h10

Les Évanorés



Avec Alexia Barlier, Foëd Amara, Faustine Koziel, Marysole Fertard, Philippe Rolland, Léa Léviand, Bastien Ughetto, Vincent Garanger, Éric Pucheu, Véronique Frumy, Pierre Rochefort, Charles Templon, Simon Zampieri, Catherine Ardit, Philippe Lefebvre

Georges, 75 ans, disparaît mystérieusement sur le quai de Pornic lors d'un voyage organisé avec d'autres personnes âgées. Le GRDV enquête auprès des membres du groupe, des habitués du port et des encadrants, dont Jordan, un jeune homme proche de Georges.



20h10

Le monument préféré des Français 2026

Présenté par : Stéphane Bern

À l'approche de la 43e édition des Journées européennes du patrimoine, «Le monument préféré des Français» fait son grand retour sur France 3. Stéphane Bern vous emmène à la découverte de l'extraordinaire richesse du patrimoine culturel, architectural et historique de notre pays. Après les votes des téléspectateurs, qui ont désigné les 14 monuments finalistes représentant leur région de coeur, place au grand dénouement. Au cours de cette soirée exceptionnelle, vous découvrirez le classement final et LE monument préféré des Français 2026 !



20h25

Enquêtes criminelles

Présenté par : Nathalie Renoux, Michel Mary

Laure Zacchello, une mère de famille de 43 ans originaire d'Urrugne dans les Pyrénées-Atlantiques, n'a plus donné signe de vie depuis le 21 juin 2024. Cette inquiétante disparition cacherait-elle un féminicide ? C'est l'intime conviction des enquêteurs. Le mari de Laure, Alexis Juret, est actuellement en détention provisoire pour meurtre sur conjoint. À première vue pourtant, tout semble écarter la piste du mari. Le jour de la disparition de sa femme, il avait été retrouvé inconscient et ensanglanté dans le jardin du domicile familial, un parpaing à côté de la tête. Pour les enquêteurs, il s'agirait d'une mise en scène visant à camoufler son crime.

LE MAGHREB

Le Quotidien de l'Économie

Édité par la SARL
Maghreb Presse
Édition
au capital
De 5.200.000 DA
Compte bancaire :
00100625030030024926
BNA agence Kouba

Directeur de la Publication
Salah Lakoues

Direction de la Rédaction
Administration
BP 545,
Maison de la presse Safir Abdelkader
Kouba - Alger
Tél Adm : 023 70 94 94
Tél Réd : 023 70 94 61
Fax Pub : 023 70 94 58
Fax Réd : 023 70 94 09

Site internet :
www.lemaghreb.dz
e- mail:
maghrebjournal@yahoo.fr

Impression
SIA Alger
EPE - SPA Imprimerie "Centre"
Siège social : Zone Industrielle
El-Alia Bab-Ezzouar - Alger
Diffusion
Centre : MPE
Est : MPE

« Pour votre Publicité s'adresser à :
l'Entreprise Nationale de
communication, d'Édition et de
Publicité »
Agence ANEP 01, Avenue Pasteur -
Alger.
Téléphone : 020.05.20.91 / 020.05.10.42
Fax : 020.05.11.48 / 020.05.13.45
020.05.13.77
E-mail :agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran @anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

Les manuscrits,
photographies ou tout
autre document et
illustrations adressés ou
remis à la rédaction ne
seront pas rendus et ne
peuvent faire l'objet
d'aucune réclamation.

100 000 LA FRANCE a lancé un plan national pour l'emploi dans l'industrie de défense afin d'accompagner 100 000 recrutements d'ici 2030, a annoncé le ministère du Travail.

NAVIGATION DANS LES DÉTROITS D'ORMUZ ET DE BAB EL-MANDEB

L'Égypte et l'Arabie saoudite appellent à sécuriser les voies maritimes

Le président égyptien Abdel Fattah al-Sissi et le prince héritier saoudien Mohammed ben Salmane ont appelé hier, à garantir la sécurité de la navigation dans le détroit d'Ormuz, le détroit de Bab el-Mandeb et la mer Rouge. Mohammed ben Salmane est arrivé tôt mardi au Caire pour des entretiens avec Sissi, sur fond d'escalade des tensions au Moyen-Orient.



À l'issue d'un entretien à huis clos entre les deux dirigeants, des discussions élargies ont eu lieu en présence des délégations des deux pays, selon la présidence égyptienne. Les deux dirigeants ont convenu que la sécurité de l'Arabie saoudite et des pays du Golfe faisait partie intégrante de la sécurité nationale de l'Égypte. Le Caire a exprimé son « rejet total et sa condamnation » de toute attaque ou menace visant la souveraineté, la stabilité et l'intégrité territoriale du Royaume, ainsi que la liberté de navigation dans les voies maritimes internationales. Ils ont souligné que la situation régionale actuelle nécessitait davantage de solidarité et de coordination entre Le Caire et Riyad et ont convenus d'intensifier leurs efforts pour développer la coopération bilatérale et lever les obstacles à l'augmentation des échanges commerciaux et des investissements. Concernant les développements régionaux, les deux parties ont insisté sur la nécessité de poursuivre leur coordination. Sissi a réaffirmé le soutien de l'Égypte aux mesures prises par

l'Arabie saoudite pour protéger sa sécurité et sa stabilité, ainsi qu'aux efforts visant à parvenir à une solution politique globale et durable à la crise au Yémen. Les deux dirigeants ont également souligné l'importance de garantir la liberté et la sécurité de la navigation maritime dans les détroits d'Ormuz et de Bab el-Mandeb, ainsi qu'en mer Rouge. Concernant la Palestine, ils ont réaffirmé leur soutien à un règlement juste et global fondé sur la solution à deux États et la légitimité internationale, tout en appelant à l'acheminement d'une aide humanitaire suffisante dans la bande de Gaza et à la fin des violations israéliennes à Gaza, en Cisjordanie et à Al-Qods. Sissi et Mohammed ben Salmane ont également réaffirmé leur soutien à la sécurité et à la stabilité du Soudan. Ils ont rejeté toute mise sur un pied d'égalité de l'armée soudanaise avec les milices ou d'autres entités parallèles et averti que toute menace contre l'unité et l'intégrité territoriale du Soudan représentait

un danger pour la sécurité régionale. Les discussions du prince héritier saoudien en Égypte devraient également porter sur la coopération économique, dans un contexte de développement des échanges commerciaux, des investissements et des projets conjoints entre les deux pays. Mohammed ben Salmane avait effectué sa précédente visite au Caire le 15 octobre 2024, au cours de laquelle il s'était entretenu avec Sissi des relations bilatérales ainsi que de questions régionales et internationales.

LA GUERRE CONTRE L'IRAN A PROVOQUÉ UNE PÉNURIE DE MUNITIONS AUX ÉTATS-UNIS

Un rapport d'audit du ministère américain de la Défense (Pentagone) fait état d'une pénurie de munitions et de « goulots d'étranglement » dans les chaînes d'approvisionnement aux États-Unis, provoqués par la guerre menée par les États-Unis et Israël contre l'Iran.

Selon NBC News, le rapport, consacré à la guerre contre l'Iran et à l'« opération Epic Fury », a été publié par l'auditeur du Pentagone. Le document indique que des efforts sont en cours pour faciliter les procédures d'approvisionnement et constituer des stocks de matériels critiques afin d'atténuer ces contraintes.

UN COÛT ESTIMÉ À 33,4 MILLIARDS DE DOLLARS

Le rapport estime à 33,4 milliards de dollars le coût de la guerre à la fin juillet. Ce montant comprend 22,3 milliards de dollars de munitions consommées, 3,7 milliards de dollars de pertes d'équipements et 7,4 milliards de dollars d'autres dépenses. Les coûts liés à la réparation des infrastructures ne sont toutefois pas inclus dans cette estimation.

Le département d'État américain aurait également subi plus de 208 millions de dollars de pertes dans quatre pays : l'Irak, le Koweït, l'Arabie saoudite et les Émirats arabes unis. Sur ce montant, 184 millions de dollars correspondent à des dommages causés à des « installations diplomatiques », tandis que 25 millions sont liés à des retards dans des projets de construction.

PLUSIEURS AÉRONEFS ENDOMMAGÉS OU DÉTRUITS

Parmi les conclusions du rapport figure également l'une des premières confirmations officielles d'une attaque iranienne contre la principale base logistique de l'US Navy (marine américaine) à Bahreïn, visée par des drones et des missiles balistiques. Selon le document, plus de 30 drones de grande taille ont été détruits, tandis que quatre F-15E, un F-35A et un A-10 Warthog ont été « lourdement endommagés » ou détruits. Le rapport fait également état de la destruction de douze avions ravitailleurs KC-135 ainsi que de neuf autres aéronefs.

R. I.

Post scriptum

Par : B. Khemis

L'Algérie vise l'Europe de l'Est, un créneau d'exportation prometteur pour les produits algériens

L'ouverture de nouveaux marchés est devenue une priorité pour la politique commerciale de l'Algérie. Au-delà des partenaires traditionnels du bassin méditerranéen et de l'Afrique, le regard se tourne désormais vers l'Europe de l'Est. Une région où les atouts climatiques et saisonniers de l'Algérie peuvent se transformer en véritable avantage concurrentiel. Cette orientation a été au cœur de la rencontre tenue hier, entre le ministre du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations, Kamel Rezig, l'ambassadeur de la République de Biélorussie, Evgueni Sobolevski, et une délégation d'hommes d'affaires biélorusses. Les discussions ont porté sur les moyens de renforcer la coopération économique et commerciale entre les deux pays et d'ouvrir de nouvelles perspectives de partenariat. L'un des principaux arguments en faveur d'un rapprochement avec les pays d'Europe de l'Est tient à la complémentarité climatique. Dans des pays comme la Biélorussie, la Pologne, la Roumanie ou l'Ukraine, les hivers sont longs et rigoureux. Les récoltes de fruits et légumes démarrent avec plusieurs semaines, voire plusieurs mois de retard par rapport aux pays méditerranéens. Or, l'Algérie bénéficie d'une production agricole précoce grâce à son climat. Les primeurs, les agrumes, les dattes, les légumes de serre et certains produits transformés peuvent arriver sur les marchés de l'Est au moment précis où l'offre locale est encore inexistante ou insuffisante. Cette fenêtre de débouché représente

une opportunité commerciale réelle pour les exportateurs algériens, qui peuvent ainsi éviter la concurrence directe avec les productions européennes du Sud et proposer des produits frais en contre-saison. Le ministre a d'ailleurs mis l'accent, lors de sa rencontre avec la délégation biélorusse, sur la nécessité de renforcer la présence des produits algériens sur les marchés extérieurs, en explorant de nouvelles opportunités d'exportation vers le marché biélorusse et en tirant profit des expertises et des potentialités qu'offrent les entreprises biélorusses dans nombre de domaines. La rencontre d'Alger n'a pas été limitée à la seule question des exportations agricoles. Elle a également permis de passer en revue l'état des relations économiques bilatérales et d'examiner les moyens d'accroître et de diversifier les échanges commerciaux, en tirant parti des potentialités qu'offrent les marchés algérien et biélorusse, particulièrement dans les secteurs à valeur ajoutée. L'idée centrale est de passer d'une logique de commerce ponctuel à une logique de partenariat industriel. Les deux parties ont souligné l'importance de l'intensification des contacts directs entre les entreprises et les opérateurs économiques, afin d'établir des partenariats productifs et durables. L'objectif est de faire évoluer la relation vers des projets communs d'investissement, notamment dans l'agroalimentaire, la pharmacie, les matériaux de construction et l'industrie mécanique. Pour l'Algérie, la Biélorussie représente une porte d'entrée vers un marché régional plus

vaste. Membre de l'Union économique eurasiatique, Minsk offre un accès à un espace de plus de 180 millions de consommateurs. Les produits algériens qui parviendraient à s'imposer en Biélorussie pourraient ensuite être redistribués plus facilement vers la Russie, le Kazakhstan et d'autres pays de la zone. Plusieurs filières algériennes disposent d'un potentiel immédiat sur les marchés de l'Est. Dans l'agroalimentaire, on pense aux dattes, à l'huile d'olive, aux conserves, aux jus, aux pâtes et aux produits de la mer transformés. Dans l'industrie, les matériaux de construction, les produits chimiques, les engrais et certains équipements ont également leur place. Mais pour saisir cette opportunité, plusieurs conditions doivent être réunies. La première est la logistique. Il faut des lignes maritimes et aériennes fiables, des solutions de transport frigorifique et des délais compétitifs pour acheminer les marchandises vers des destinations parfois enclavées. La deuxième est la conformité aux normes. Les marchés d'Europe de l'Est appliquent des standards sanitaires et de traçabilité exigeants. La mise à niveau des entreprises algériennes est donc indispensable. La troisième condition est la connaissance du marché. Les habitudes de consommation, les circuits de distribution et les préférences locales diffèrent de ceux du Maghreb ou de l'Europe de l'Ouest. C'est pourquoi le ministère insiste sur la nécessité de multiplier les contacts directs entre opérateurs. Les foires, les missions économiques et les accords entre chambres de commerce peuvent jouer un rôle

clé pour identifier les bons partenaires et adapter l'offre. La visite de la délégation biélorusse s'inscrit dans une stratégie plus large de diversification des débouchés extérieurs. L'Algérie ne cherche pas à remplacer un marché par un autre, mais à multiplier ses options afin de réduire sa dépendance aux hydrocarbures et d'équilibrer sa balance commerciale. Le cas de la Biélorussie montre que des synergies existent. Ce pays dispose d'une industrie solide dans la mécanique, l'agroéquipement et la pharmacie, des secteurs où l'Algérie a des besoins. En échange, l'Algérie peut offrir des produits agricoles, des matières premières et un accès au marché africain. C'est cette complémentarité qui peut donner naissance à des partenariats gagnant-gagnant. En définitive, l'Europe de l'Est n'est pas un marché lointain et abstrait. C'est un espace où le calendrier agricole joue en faveur de l'Algérie, où la demande en produits méditerranéens est réelle et où la volonté politique de coopération est manifeste. À condition de structurer l'offre, de sécuriser la logistique et d'accompagner les entreprises, les produits "Made in Algeria" ont toutes les chances de trouver leur place sur les étals de Minsk, Varsovie ou Bucarest. Le travail engagé avec la Biélorussie pourrait ainsi servir de modèle pour d'autres pays de la région. Une première brèche ouverte qui, si elle est exploitée avec méthode, peut devenir un axe durable de la stratégie d'exportation algérienne.

B. KH.